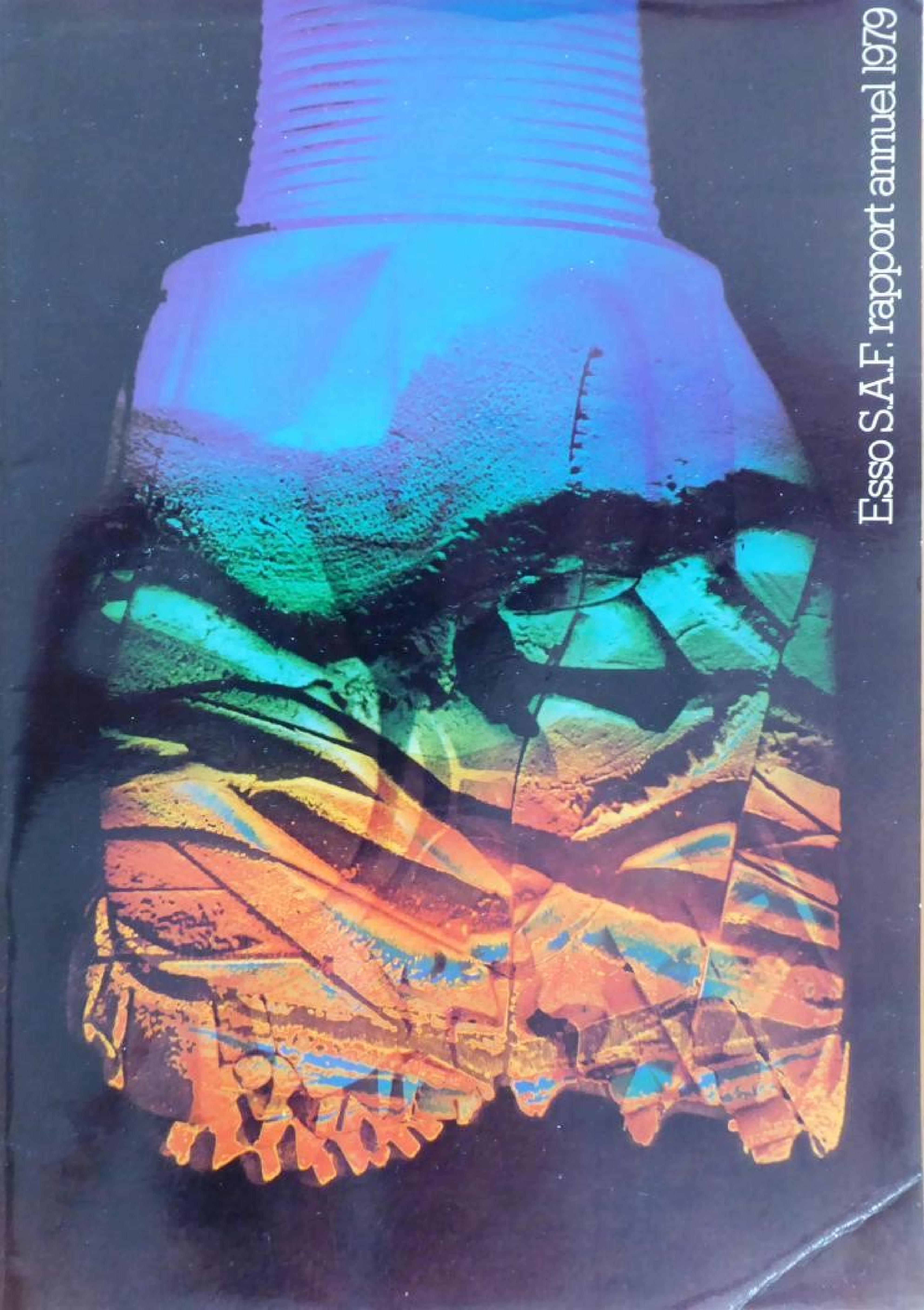

Esso S.A.F. rapport annuel 1979

Jacques Ballet
président d'honneur

conseil d'administration

Henri Lamaison
président d'honneur
Michel Kopff
président
Louis Chaperon
administrateur
Francis Fabre
administrateur
Jean Forgeot
administrateur
Gustave Rambaud
administrateur
Jean Rauzier
administrateur

comité consultatif

Michel Kopff
président-directeur général
William R. Brunger
directeur finances
Michel Pauwels
directeur et secrétaire général
Jean Rauzier
directeur général des ventes
Claude Roux
directeur logistique

contrôleur

Jacques Rozier

trésorier

Louis Coignard

commissaires aux comptes

André Amic
titulaire
Daniel Dudon
titulaire
Jean-Michel Garnier
suppléant



Société Anonyme Française

au capital de 595 898 000 F.
6, avenue André Prothin
Courbevoie (Hauts-de-Seine)
adresse postale :
Cedex 2
92080 Paris La Défense

30 avril 1980

rapport annuel 1979

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 19 juin 1980
communiqués
au comité central d'entreprise
les 12 et 13 juin 1980

en bref.

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
							millions de tonnes
brut traité en raffinerie	16,3	15,5	13,8	15,6	16,3	16,0	15,4
ventes totales de produits finis et intermédiaires	16,4	15,6	14,9	16,7	16,6	17,3	17,1
							millions de francs
chiffre d'affaires commercial hors taxes	3 824	7 953	8 185	10 048	10 970	11 582	14 880
salaires et dépenses sociales	377	442	491	544	599	672	758
dépenses d'immobilisations	643	318	344	129	211	302	534
besoins totaux de financement	1 119	2 120	504	936	696	912	2 732
marge brute d'autofinancement :							
- variation des stocks incluse	633	927	567	679	533	534	1 790
- disponible après variation des stocks	414	− 344	437	81	271	1 040	288
bénéfice net de l'exercice	58	0	45	99	58	86	199

Déclaration de M. M. Kopff
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Les comptes de résultats de votre société font apparaître un bénéfice de F 199 millions, dont F 83 millions proviennent du dividende reçu d'Esso REP et F 116 millions des activités propres à Esso S.A.F. – transport, raffinage et distribution.

Malgré la modestie de ce chiffre par rapport aux capitaux engagés et aux besoins d'investissements de votre société, la progression est appréciable par rapport aux années précédentes. Je proposerai au moment des résolutions, au nom de votre Conseil d'Administration, de distribuer un dividende de F 12 par action. Ceci portera le revenu global par action à F 18, avoir fiscal compris, au lieu de F 9 au titre de 1978. Ce dividende, d'un montant total de F 143 millions inclut, pour la première fois depuis longtemps, une contribution des activités de raffinage-distribution, au niveau de F 60 millions au-delà des F 83 millions provenant du dividende reçu d'Esso REP. Ceci ne correspond pas encore à ce que nos actionnaires peuvent légitimement attendre ; c'est cependant un pas important dans la bonne direction.

En fait, c'est à l'État que l'activité de votre société aura apporté en 1979 la contribution financière la plus importante. En effet, les résultats des activités de raffinage-distribution ont été très lourdement imposés, car les résultats comptables comprennent pour une très large part l'accroissement de valeur des stocks dû à l'augmentation considérable des prix du pétrole brut en 1979. Cet accroissement de valeur est immobilisé dans nos stocks, dont nous avons l'obligation de maintenir le volume. Néanmoins, une partie en est taxée en raison de l'insuffisance de la provision pour fluctuation des cours dont le montant a été limité pour les seules sociétés pétrolières à 69 % du plafond de droit commun. De ce fait, Esso S.A.F. est ainsi redevable d'un impôt de F 324 millions, en face d'un résultat d'exploitation qui, hors effet stock, se monte à F 223 millions avant impôt.

Par ailleurs, notre filiale de production Esso REP a été frappée par le prélèvement exceptionnel qui a repris au profit de l'État l'effet sur ses résultats de la hausse des prix des pétroles bruts en 1979.

Au total, l'ensemble Esso S.A.F. et Esso REP aura ainsi versé au titre de cette année près de F 500 millions d'impôt sur les bénéfices. Ceci place votre société parmi les principaux contribuables de France. J'ai exprimé aux Pouvoirs Publics combien j'estimais ceci disproportionné par rapport à nos résultats réels.

Pendant l'année 1979, marquée par un choc pétrolier encore plus grave que celui de 1973-1974, nos approvisionnements en brut ont été tendus et nous n'avons pu conserver notre traditionnelle position d'exportateur de produits finis. Nos résultats ont souffert des hausses successives des prix du pétrole brut, hausses que le contrôle des prix auquel nous sommes encore soumis pour nos principaux produits ne nous a permis de répercuter qu'avec retard et incomplètement. Cette situation est d'autant plus regrettable que l'avantage qu'en a pu retirer le consommateur a été dérisoire, du niveau de quelques centimes par litre en moyenne : car tel est l'ordre de grandeur de la recette supplémentaire qui aurait permis d'obtenir une rentabilité normale des capitaux considérables engagés dans l'activité raffinage-distribution.

Le début de l'année 1980 ne se présente malheureusement pas dans des conditions très différentes. La France constitue à cet égard un point singulier en Europe. L'industrie pétrolière dans les pays voisins est en effet soumise à des systèmes de prix beaucoup plus équitables ou dispose – en Angleterre et en Allemagne – de la liberté des prix. De ce fait, les résultats sont, à peu près partout, beaucoup plus favorables que les nôtres.

Cette situation nous préoccupe, car nous sommes engagés dans un programme considérable d'investissements, nécessaire pour tranformer notre outil de raffinage. Esso S.A.F. a ainsi investi F 534 millions en 1979 contre F 302 millions en 1978. La poursuite de ce programme – dont dépend l'approvisionnement futur en produits – suppose que le marché pétrolier français permettra aux entreprises de raffinage-distribution d'obtenir une rémunération satisfaisante des capitaux engagés.

résolutions

Esso S.A.F.
Assemblée Générale Ordinaire
jeudi 19 juin 1980

Première résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1979, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1979, tels qu'ils ont été arrêtés. Elle approuve expressément les modifications apportées à la présentation et aux méthodes d'évaluation concernant ces bilan et comptes de résultats, telles qu'elles sont explicitées dans les rapports sus visés.

Deuxième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement les dites conventions.

Troisième résolution
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

• bénéfice de l'exercice 1979	F 199 218 995,92
• Report 1978	F 128 094,90
soit un total de	F 199 347 090,82

de la façon suivante :

• Réserve spéciale des plus-values à long terme	F 8 561 877,89
• Dividende	F 143 015 520,00
• Report à nouveau	F 47 769 692,93
Total	F 199 347 090,82

Le dividende net ressort à F 12,00 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 6,00, soit un revenu global de F 18,00.

Le dividende (coupon n° 46) sera payable le 2 juillet 1980 aux guichets des établissements suivants :
- Banque de Paris et des Pays-Bas
- Morgan Guaranty Trust Co of New York
- Société Générale
- Crédit Lyonnais
- Banque Nationale de Paris
- Crédit Commercial de France
- Crédit Industriel et Commercial
- Banque de l'Union Européenne

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1976	11 917 960	F 3.73	F 1.865	F 5.595
1977	11 917 960	F 4.90	F 2.45	F 7.35
1978	11 917 960	F 6.00	F 3.00	F 9.00

Quatrième résolution
L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 31 décembre 1979 à :
MM. Louis Chaperon
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud
Jean Rauzier

Cinquième résolution
L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1980 :
MM. Louis Chaperon
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud
Jean Rauzier

Sixième résolution
L'Assemblée Générale fixe à F 160 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1980.

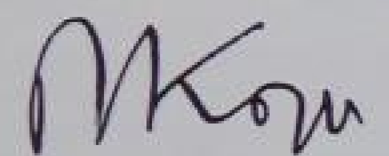
Je suis convaincu que la liberté des prix de tous nos produits est une condition nécessaire et je veux croire que le Gouvernement fera preuve de réalisme en la décidant pour notre industrie comme il l'a déjà fait pour l'ensemble des industries françaises.

Pour réduire sa dépendance énergétique, notre pays a besoin de trouver et produire davantage de pétrole brut. Pour sa part, Esso REP y contribue de tous ses moyens. En 1979 les travaux d'exploration ont conduit à des résultats non négligeables : découverte d'huile à Vic-Bilh, indices encourageants dans le Bassin Parisien, découverte de gaz à Saucède – même si le potentiel de cette dernière découverte est encore incertain.

Une très importante campagne de forages additionnels est conduite sur nos champs des Landes, permettant une amélioration des réserves récupérables, et le maintien, depuis 1974, du niveau de production, et même son léger accroissement. Au total, les investissements et dépenses d'exploration d'Esso REP sont passés de F 151 millions en 1978 à F 186 millions en 1979, et approcheront F 300 millions cette année.

Face aux difficultés de l'année, notre personnel a donné toute la mesure de sa capacité de réaction aux événements, qu'il s'agisse des programmes importants entrepris pour transformer nos raffineries, des adaptations rapides aux nouvelles conditions d'approvisionnement, des initiatives prises pour satisfaire notre clientèle, qui elle-même a dû souvent accepter des aménagements inévitables. Je les remercie en votre nom.

L'appui du groupe Exxon ne nous a pas manqué. Il s'est manifesté en particulier dans le domaine vital des approvisionnements, et aussi par la décision d'acquérir la part que Gulf Oil Corporation détenait dans le capital de votre société. Exxon détient ainsi 81,55% des actions d'Esso S.A.F. et s'est substituée à Gulf en assurant la totalité de nos approvisionnements. J'y vois une manifestation de sa confiance dans l'amélioration des conditions du marché pétrolier français, et dans l'avenir d'Esso S.A.F.



rapport du conseil d'administration

L'environnement mondial

Pour l'économie mondiale, 1979 est l'année d'un choc pétrolier encore plus important que celui de 1973. Le doublement en moins d'un an des prix du pétrole brut, correspond à une hausse réelle plus forte que lors de la première crise.

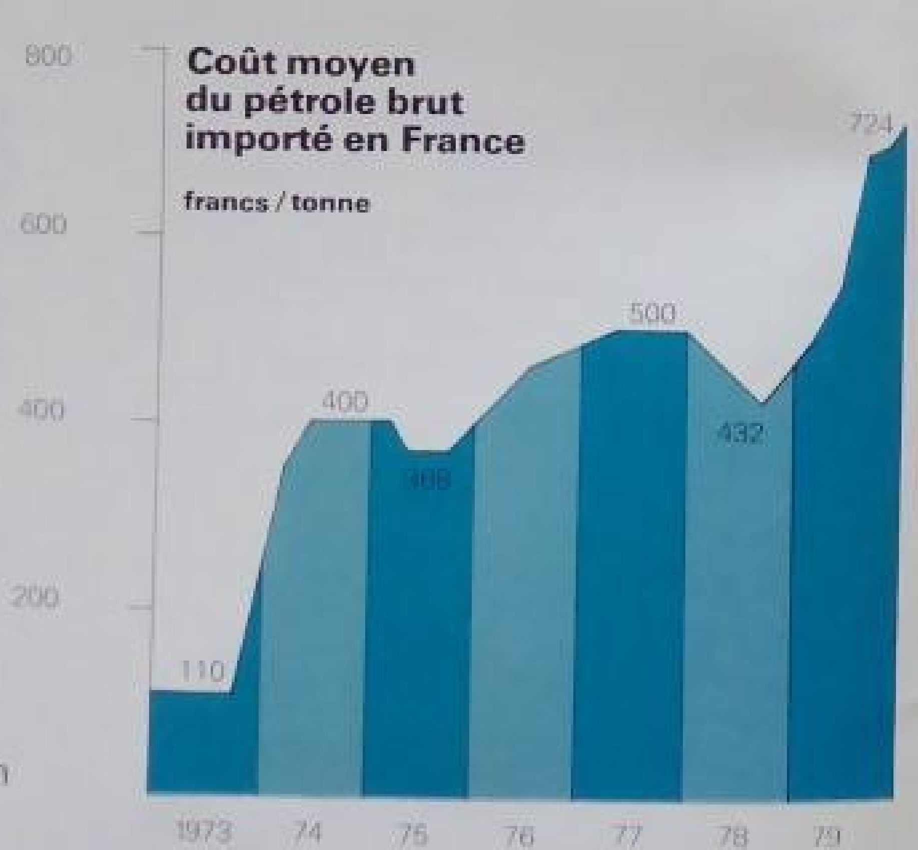
Cette évolution brutale a été amorcée à la fin de 1978 par la crise politique de l'Iran. La production de pétrole brut de ce pays, jusque là second exportateur mondial, est devenue erratique et a été réduite de moitié en 1979 par rapport à 1978. Face à la rigidité à court terme des besoins, la très vive tension sur les approvisionnements a provoqué des hausses de prix considérables sur les marchés internationaux de produits pétroliers et de pétrole brut. Les pays producteurs ont vendu une proportion croissante de leurs bruts, en dehors des circuits traditionnels, à des prix fortement majorés. Dans le climat de pénurie ainsi entretenu, les hausses parfois rétroactives se sont succédées tout au long de l'année 1979.
Pour l'Arabie Séoudite, pourtant pays producteur le plus modéré, le prix du brut arabe léger a progressé en un an de 12,70 à 24 dollars par baril, soit une hausse de 89 %. Les dépassements de ce prix de référence par les autres producteurs ont atteint jusqu'à 7 dollars par baril et les hausses ont continué au début de 1980.

Face aux sévères contraintes imposées par le premier choc pétrolier de 1973 et au ralentissement de la croissance économique en résultant, les nations industrielles ont démontré leur capacité d'adaptation. Les économies d'énergie, déjà très significatives, ont permis une croissance de la consommation énergétique entre 1973 et 1979 sensiblement moindre que la croissance globale de l'économie. La concertation entre grands pays consommateurs s'est développée en 1979 en vue de limiter les importations pétrolières. La recherche et le développement de nouvelles ressources pétrolières ont été amplifiées hors des pays de l'O.P.E.P., notamment en mer du Nord, dont la production atteignait en fin d'année le rythme de 100 millions de tonnes/an.

Le nouveau choc de 1979 impose aux pays industriels de poursuivre l'action déjà entreprise dans le domaine énergétique, avec une ampleur encore plus considérable, au moment où l'excédent de la balance commerciale des pays de l'O.P.E.P. s'élève à plus de 100 milliards de dollars. Les groupes pétroliers ont, pour leur part, contribué aux efforts déployés depuis 1973 en consacrant leurs ressources humaines, techniques et financières à une meilleure utilisation de l'énergie, à la recherche et à l'exploitation souvent difficiles et coûteuses de nouvelles ressources pétrolières, et en préparant le développement d'hydrocarbures de substitution tels que ceux en provenance des sables et schistes bitumineux ou de la gazéification et de la liquéfaction du charbon.
Ces nouveaux hydrocarbures deviennent maintenant concurrentiels, mais leur développement nécessitera du temps et des investissements considérables.
L'amélioration récente de la rentabilité de l'industrie pétrolière devrait lui permettre d'apporter une contribution de plus en plus décisive aux besoins futurs dans ce domaine. Encore faut-il que cette amélioration se confirme, se généralise et qu'on laisse les sociétés pétrolières pleinement jouer leur rôle pour trouver et exploiter de nouvelles ressources énergétiques.

L'environnement national

C'est avec une monnaie solide et une situation financière des entreprises améliorée que la France a abordé l'année 1979. La production intérieure brute s'est accrue de près de 4 % avec néanmoins une certaine aggravation du chômage. Les exportations se sont développées fortement, la France occupant un excellent rang mondial à cet égard. Mais, comme les autres pays consommateurs, la France, pour laquelle le pétrole satisfait près de 60 % des besoins énergétiques, a ressenti fortement les effets du nouveau choc pétrolier. L'inflation s'est aggravée, atteignant 10,8 %. La balance commerciale, légèrement excédentaire en 1978, est déficitaire de F 10 milliards en 1979. La balance des paiements courants est cependant demeurée excédentaire de F 6 milliards.



Le prix moyen de la tonne de pétrole brut importé a progressé de 466 francs en 1978 à 580 pour l'année 1979 et atteint 724 francs en décembre 1979.
Malgré les efforts pour économiser l'énergie, le coût des importations de pétrole brut est ainsi passé de 54 milliards de francs en 1978 à 72 milliards en 1979. Il dépassera largement 100 milliards en 1980. Les livraisons au marché intérieur ont atteint 105 millions de tonnes en 1979, soit seulement 0,3 % de plus que l'année précédente. L'évolution est très variable selon les produits : très net ralentissement de la progression des carburants (+ 0,6 %), développement sensible du gazole (+ 6,8 %) et réduction de 5 % pour le fuel domestique due à la très forte hausse de son prix et à l'encadrement de sa consommation mis en place le 1er juillet par les Pouvoirs publics. Les prix de vente au consommateur, reflétant les hausses du pétrole brut, ont augmenté,



Évolution des besoins d'énergie primaire en France

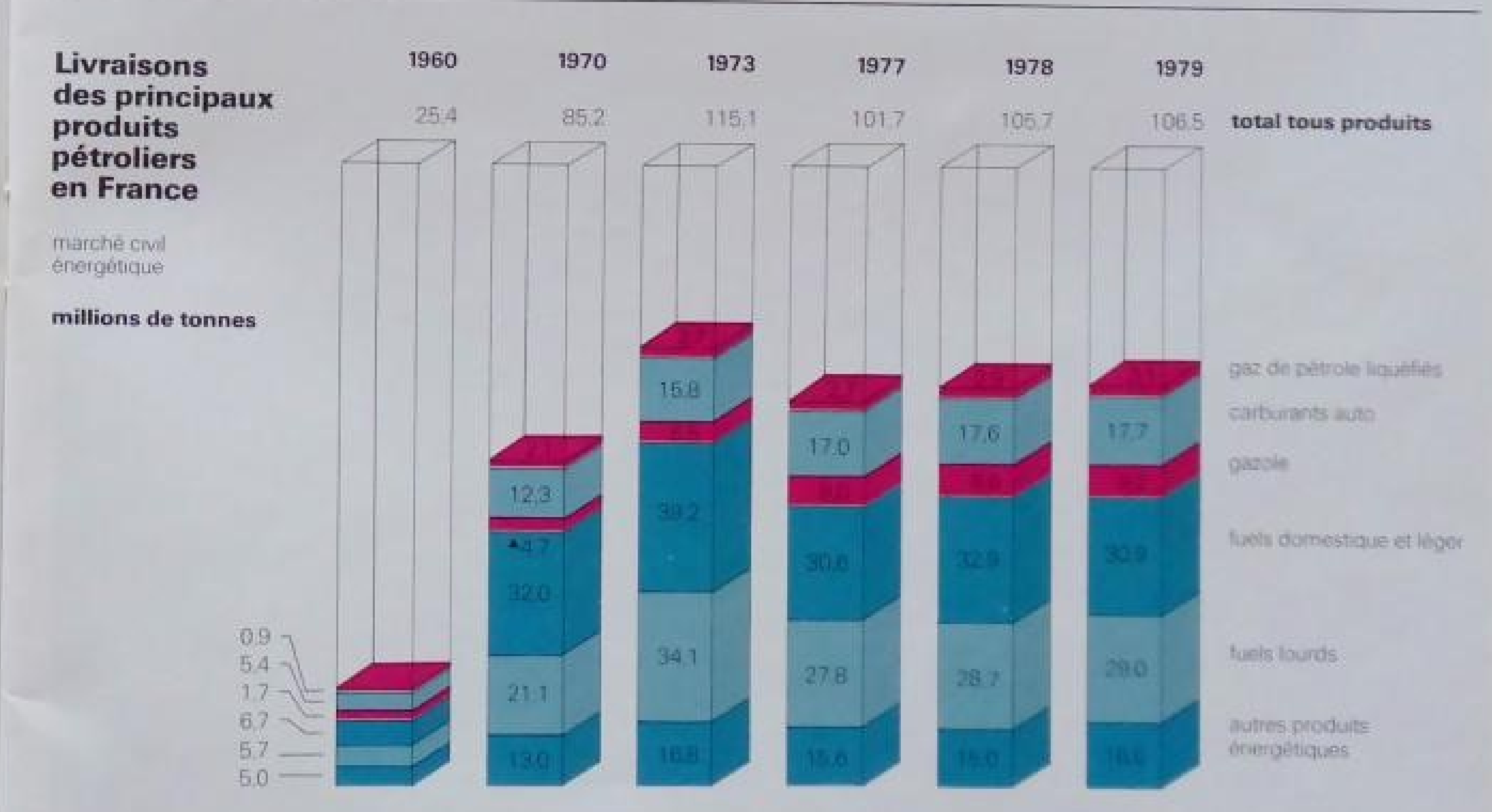
marché civil énergétique



Livraisons des principaux produits pétroliers en France

marché civil énergétique

millions de tonnes



entre janvier 1979 et janvier 1980, de 55 % pour le fuel domestique et de 19 % pour le supercarburant. Les prix hors taxe de ces produits ont cependant été maintenus à un niveau moins élevé que dans les pays environnants, l'écart étant particulièrement important pour le gazole et le fuel domestique.

L'industrie pétrolière est maintenant la seule à faire exception à la libération généralisée des prix industriels en France.

La forte hausse des prix et la réduction du crédit accordé par les pays producteurs de brut accroissent les besoins de financement de l'industrie pétrolière pour ses stocks de réserve obligatoire et son stock outil.

Dans l'état actuel de la législation fiscale, les sociétés pétrolières sont exposées à une lourde taxation des profits non réalisables sur stocks. Ceci résulte de la limitation, décidée en 1975 pour cette seule profession, de la provision pour fluctuation des cours (PFC) à 69 % de son niveau normal. A défaut du régime comptable "LIFO" utilisé dans un nombre croissant de pays étrangers, la PFC devrait être rétablie à son niveau de droit commun.

Le renouvellement des autorisations de mise à la consommation à fin 1979 est caractérisé par l'accroissement du nombre de titulaires et l'accent mis sur la sécurité des approvisionnements. A cet égard, le contrôle des Pouvoirs publics s'exerce désormais sur la présentation et l'exécution par les titulaires, de plans d'approvisionnements étayés, pour l'essentiel, par des contrats à moyen terme conclus avec des raffineries européennes.

Une politique d'exploration encore plus ambitieuse qu'auparavant a été définie par le Gouvernement qui prévoit une accélération de l'attribution des permis de recherche, une aide pour l'exploration de zones à haut risque et la recherche de pétroles non conventionnels et qui souhaite voir l'industrie doubler ses dépenses de recherche en deux ans. Les récentes découvertes auxquelles Esso REP a participé dans le sud-ouest du pays sont un encouragement à cet égard.

La loi de finances 1980 a institué, pour les sociétés productrices d'hydrocarbures en France, un prélèvement exceptionnel de 80 % sur l'accroissement des recettes de 1979 résultant de l'augmentation des prix du pétrole brut. Cette disposition aboutit, en fait, pour Esso REP, au prélèvement de la totalité du profit supplémentaire correspondant. Elle apparaît très inopportune et prive cette société de ressources nécessaires au moment où elle accroît considérablement et d'année en année ses activités d'exploration et de production.

Exploration et production Esso REP

A la fin de l'année, Esso REP participait en France aux travaux de recherches sur des permis couvrant une superficie de 62.560 km².

- 1979 a été une année favorable pour l'exploration d'Esso REP dans plusieurs régions :
  - En Aquitaine, un gisement de brut lourd et sulfureux a été découvert à 20 km au nord-est de Pau, vers 2 400 m de profondeur, en association avec Elf-Aquitaine. Ce gisement, dénommé Vic-Bilh, s'étend sur des permis contigus détenus par cette dernière société. Sa mise en exploitation sera poursuivie activement.
  - Près d'Oloron-Sainte-Marie, le forage de Saucède 1, – sur un permis en association à 50 % – a rencontré plusieurs niveaux saturés en gaz à partir de 4 500 m de profondeur. Les conditions rencontrées ont nécessité un équipement de sécurité du puits dont les premiers essais de production ne permettent pas encore de conclure à une perspective de développement commercial.
  - Dans le Bassin Parisien, sur les sept forages réalisés au cours de la campagne lancée fin 1978 sur le permis de Brie qu'Esso REP détient à 100 %, deux puits, Donnemarie et Trou-aux-Loups, ont donné des indications positives en cours d'évaluation.

  Sur le petit gisement de Soudron, deux forages complémentaires ont permis de porter à trois le nombre des puits en exploitation.
- Esso REP a participé aux dépenses des cinquième et sixième forages d'exploration en mer d'Iroise qui, comme les précédents, n'ont pas donné de résultats positifs. La reconnaissance de cette région doit cependant être poursuivie après le renouvellement des permis de recherches en mai 1980.
- Dans le domaine de l'exploitation, le forage de cinq nouveaux puits de développement et les travaux de reconditionnement de vingt puits en service sur les gisements landais ont permis de maintenir la production d'Esso REP en 1979 au même niveau que l'année précédente, soit 718 000 tonnes.
- La société a manifesté son intention d'entreprendre la reconnaissance du bassin sarro-lorrain en déposant la demande de permis de recherches du Toulois et de la Sarre portant sur 5 114 km².

En 1979, les dépenses d'exploration et les investissements de production en France ont atteint F 150 millions contre F 123 millions en 1978, soit une progression de 22 %. Au Niger F 36 millions ont été dépensés en 1979. Pour faire face à l'intensification de ses activités qu'elle mène aussi bien dans le domaine de l'exploration que dans celui de la production, Esso REP a augmenté ses effectifs de 30 % en trois ans.



Forage de Saucède 1, près d'Oloron-Sainte-Marie



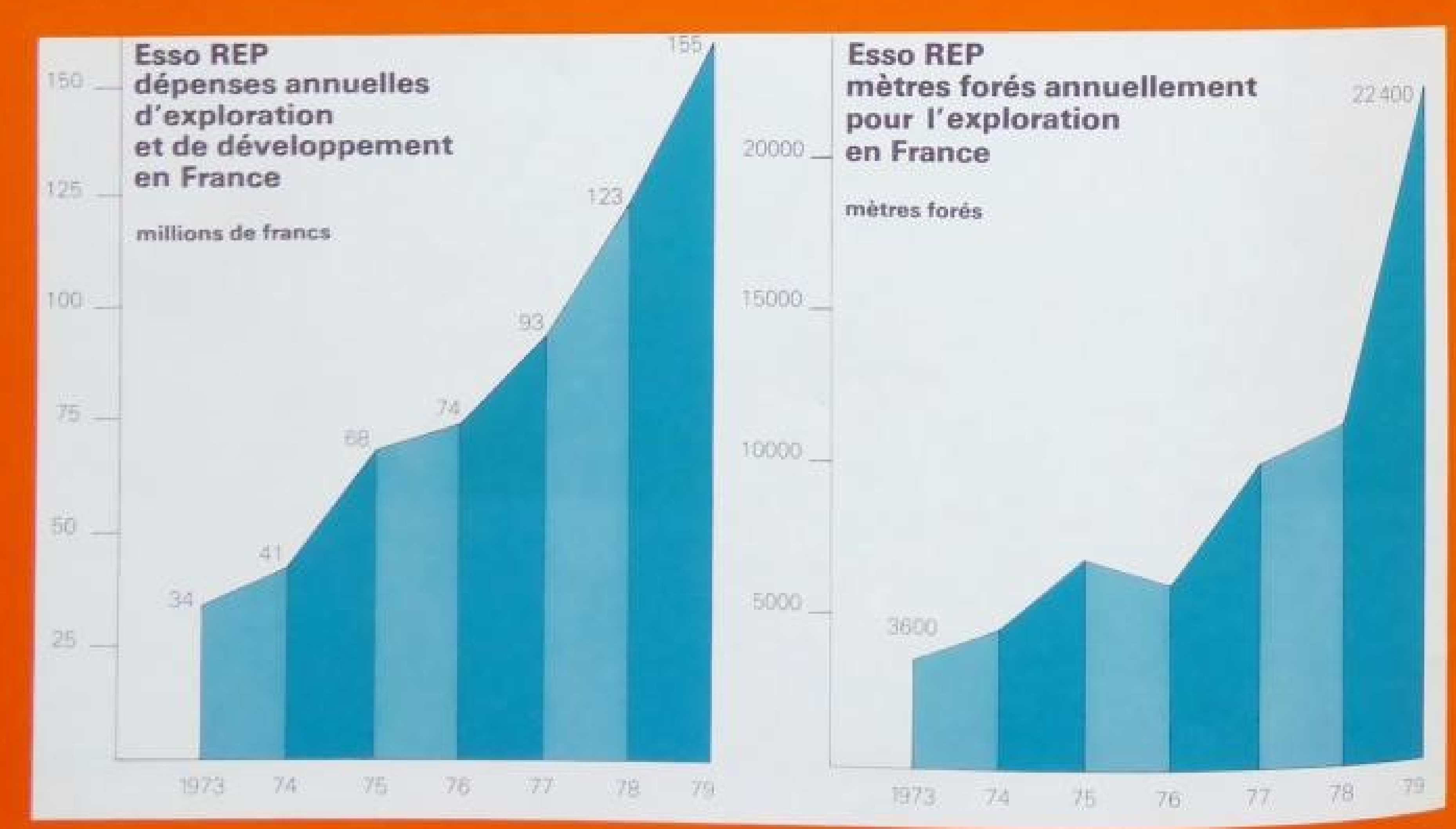
▲ La baisse de température due à la détente du gaz provoque la formation de givre sur les canalisations

◄ Mise en place des équipements d'essais de production

Esso REP: Intensification des activités d'exploration et de développement

Depuis 1973, Esso REP a considérablement intensifié ses efforts pour découvrir de nouvelles réserves d'hydrocarbures dans le sous-sol français et pour améliorer le taux de récupération des gisements découverts dans les années 50. Ceci s'est traduit par une progression constante des budgets d'exploration et production qui ont représenté F 150 millions en 1979, soit quatre fois et demi leur niveau de 1973.
Les résultats obtenus récemment en Aquitaine et dans le Bassin Parisien constituent un encouragement sérieux à poursuivre l'action de prospection et de développement dans les bassins sédimentaires français.
En exploration, les résultats obtenus en 1979 à Vic-Bihl et Donnemarie et les indices en cours d'évaluation à Saucède proviennent directement des améliorations apportées aux techniques géologiques et géophysiques mises en œuvre et de l'intensification des recherches menées sur le territoire national. Cependant, les espoirs des années antérieures à Lannemezan et à Bonnefont ne se sont pas concrétisés.
Pour la cinquième année consécutive, Esso REP a réussi à maintenir le niveau de la production de ses champs landais en exploitation depuis 1954, qui déclinait assez fortement de 1968 à 1973. Ce maintien a été obtenu par le forage de vingt-huit puits supplémentaires, la reprise et le rééquipement de nombreux puits producteurs et l'utilisation de nouveaux moyens de pompage. Ces réalisations ont permis d'obtenir une production supplémentaire cumulée depuis 1973 supérieure à un million de tonnes, augmentant ainsi sensiblement le taux de récupération de l'huile des différents gisements.
En 1979, ce "nouveau pétrole" a représenté plus de la moitié de la production d'Esso REP.
Pour intensifier sa politique d'exploration, Esso REP a déposé fin 1979 et début 1980 de nouvelles demandes de permis terrestres portant sur plus de 6 700 km² et a entrepris la reconnaissance préliminaire par sismique d'une région couvrant environ 15 000 km² en mer Méditerranée. Les investissements d'exploration augmenteront d'un tiers en 1980 et comporteront la réalisation d'importants travaux de sismique et de plus de vingt forages.

Parallèlement, les budgets de développement des gisements exploités doubleront en 1980 et tripleront en 1981 par rapport à 1979 ; à cet effet, deux appareils de forage entreprendront dès 1980 la réalisation d'un très important programme qui sera poursuivi dans les années à venir et pourrait comporter la réalisation d'au moins une cinquantaine de nouveaux puits. En outre, de nouvelles méthodes de pompage encore inédites en France (activation par le gaz, pompage hydraulique) sont en cours d'expérimentation et pourraient être par la suite étendues à de nombreux puits de production.
La récupération de brut s'en trouverait accrue d'environ un million et demi de tonnes de réserves supplémentaires.
En mobilisant ses ressources financières, humaines et technologiques et en obtenant des résultats encourageants, Esso REP affirme sa capacité et sa volonté de contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'ambitieux plan français des hydrocarbures récemment proposé par le Ministre de l'Industrie aux sociétés pétrolières.



Activités logistiques et industrielles

En 1979, l'activité logistique a dû surmonter des difficultés exceptionnelles en raison de la situation tendue des approvisionnements pétroliers.
15,4 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées dans les trois raffineries Esso de Port-Jérôme, Bordeaux et Fos ainsi que dans la raffinerie de Lorraine dont Esso détient 40 %. Ce tonnage est légèrement inférieur (− 3,8 %) à celui de l'année précédente. La situation des approvisionnements disponibles en pétrole brut a conduit le groupe Exxon à répartir équitablement entre les sociétés affiliées, l'ensemble de ses ressources locales et internationales.
Par ailleurs, l'avantage dont la société a bénéficié du fait de ses approvisionnements en brut séoudien s'est trouvé largement entamé par l'effet de la hausse rétroactive du prix de ce brut et de l'achat d'autres ressources à des conditions économiques défavorables.
Les efforts entrepris pour économiser l'énergie ont été poursuivis et se sont traduits en 1979 par de nouvelles économies en raffinerie de 26 000 tonnes d'équivalent fuel lourd d'une valeur approximative de F 13 millions. Par rapport au standard de consommation de 1973, environ 300 000 tonnes d'équivalent fuel lourd ont été ainsi économisées en 1979.

Pétrole brut traité dans les raffineries Esso en 1979

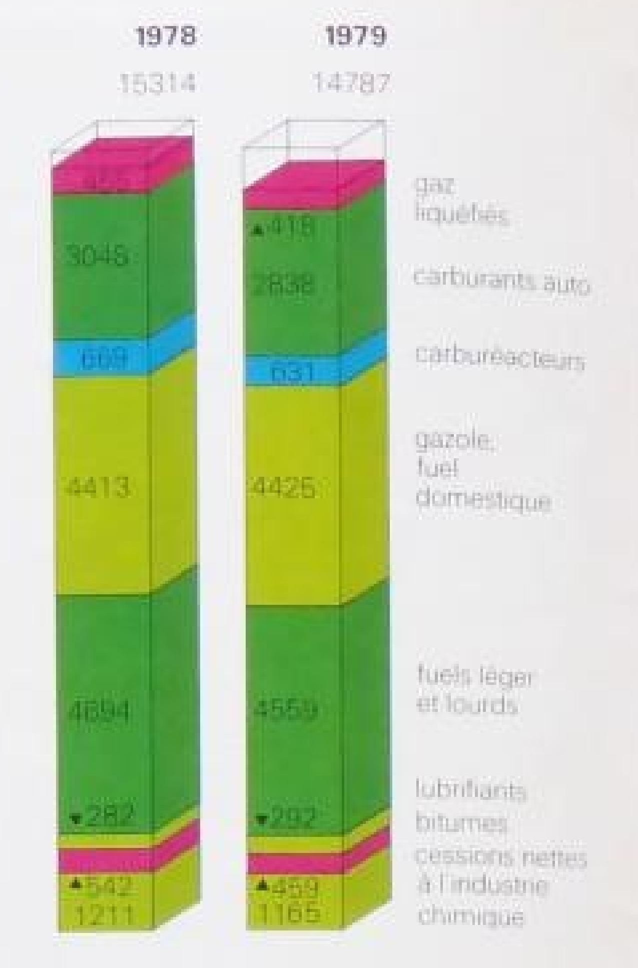
Origine	millions de tonnes	%
France	0,75	4,9
Afrique	0,44	2,9
Arabie Séoudite	11,56	75,0
Autres pays du Moyen-Orient	1,59	10,3
Mer du Nord	0,64	4,2
Venezuela	0,42	2,7
	15,40	100,0

- Y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine


La raffinerie Esso de Port-Jérôme, vue de nuit

Les dépenses d'investissements pour le raffinage ont fortement progressé et atteint F 382 millions contre F 178 millions en 1978. Les travaux les plus marquants ont concerné :
- une nouvelle unité de déparaffinage des huiles à Port-Jérôme qui sera mise en service au 2e trimestre 1980,
- un contrôle centralisé par ordinateur de toutes les unités d'huiles à Port-Jérôme qui entrera progressivement en service quelques mois plus tard,
- une deuxième unité de désulfuration des distillats qui sera mise en service au 1er trimestre 1980 à la raffinerie de Fos,
- divers projets destinés à économiser l'énergie dans les trois raffineries.

Un programme visant à poursuivre l'amélioration des conditions d'exploitation des navires de la flotte a débuté en 1979 et s'achèvera en 1981. Il consiste à équiper chaque navire d'une tuyère disposée sur l'avant de l'hélice permettant ainsi d'obtenir une même vitesse à puissance réduite. Lorsque le programme sera achevé, l'économie annuelle de combustible réalisée de ce fait dépassera 20 000 tonnes pour l'ensemble de la flotte.





▲ Nouvelle unité de déparaffinage des huiles, d'une capacité de 370 000 t/an construite à Port-Jérôme







► Avant le démarrage de l'unité, le personnel reçoit une formation spéciale assurée par les ingénieurs chargés de la construction

► Batterie de filtres de l'unité de déparaffinage dans lesquels s'effectue la filtration du mélange huile-solvant





▲Nouvelle unité de désulfuration du gazole de 3 200 t/jour de capacité mise en service à la raffinerie de Fos. Elle représente un investissement de l'ordre de F 200 millions



Esso et les économies d'énergie

La bonne gestion industrielle a de tout temps exigé un emploi rationnel de l'énergie. Déjà, au début du siècle dernier, le philosophe et économiste Charles Fourier affirmait qu'il n'est pas d'économie reconnue plus urgente que celle du combustible.

Bien avant 1973, Esso a eu ce souci. L'abondance des échangeurs dans les raffineries anciennes montre que la chaleur n'y était pas gaspillée. La recompression des gaz de torche et leur envoi à la chauffe sont traditionnels chez Esso. Tous les navires de la société furent équipés, dès le début des années 60, de bulbes d'étrave permettant une économie d'énergie de plus de 3 %.

Le quadruplement des prix du pétrole brut en 1973/1974 justifiait de nouveaux investissements et des efforts accrus d'information et de formation pour économiser l'énergie. Les actions dans ce sens se sont multipliées dès 1974.

Dans les raffineries, au cours d'une première phase, l'attention et la mobilisation de tous ont permis d'économiser 8 à 10 % des consommations au prix de dépenses limitées.

Un programme très important d'études et d'investissements a été mis en route pour l'amélioration de l'utilisation et de la réutilisation de la chaleur, du rendement des fours et chaudières et du calorifugeage.

Les économies annuelles en combustibles des raffineries Esso, par rapport aux conditions opératoires de 1973, ont atteint les valeurs suivantes exprimées en milliers de tonnes d'équivalent pétrole (T.E.P.) :

1974	1975	1976	1977	1978	1979
74	138	180	230	273	295

Cela signifie que, sans ces efforts supplémentaires d'économie d'énergie, les raffineries Esso auraient réalisé leur programme d'exploitation 1979 en consommant 295 000 t.e.p. de combustible en plus, soit une économie d'énergie de 27 %.

Pour calculer l'économie réalisée sur chaque unité de raffinerie, de façon aussi réaliste que possible malgré les changements de marche, Exxon a mis au point la méthode EGF (Energy Guideline Factors), brevetée, et qui fait l'objet de cessions de licences.

Le raffinage Esso s'est fixé pour 1985 un objectif ambitieux : porter l'économie à 50 % par rapport au standard 1973. Ceci nécessitera de nouvelles dépenses d'immobilisation qui atteindront alors au total 500 millions de francs.

L'optimisation des vitesses des navires pétroliers a permis d'économiser 52 000 tonnes par an de combustible. L'adoption d'un ballastage plus léger, de nouvelles peintures de carène, de meilleurs systèmes de navigation, etc. économise encore 30 000 tonnes. En outre, tous les navires Esso sont l'un après l'autre équipés de tuyères d'hélice qui permettront une économie d'énergie pouvant atteindre 6 %, soit plus de 20 000 tonnes supplémentaires pour l'ensemble de la flotte.

La contribution des activités de distribution des produits pétroliers est également notable : calorifugeage des bacs de stockage de produits lourds, installation d'écrans flottants limitant l'évaporation des produits légers stockés, achat de camions diesel à turbo-compresseurs, formation des chauffeurs à la conduite économique...

La société a voulu aussi aider ses clients. Dès 1974, un centre Esso de formation à l'utilisation rationnelle de l'énergie était créé, offrant aux spécialistes chauffage 8 à 12 sessions par an selon 4 niveaux de qualification.

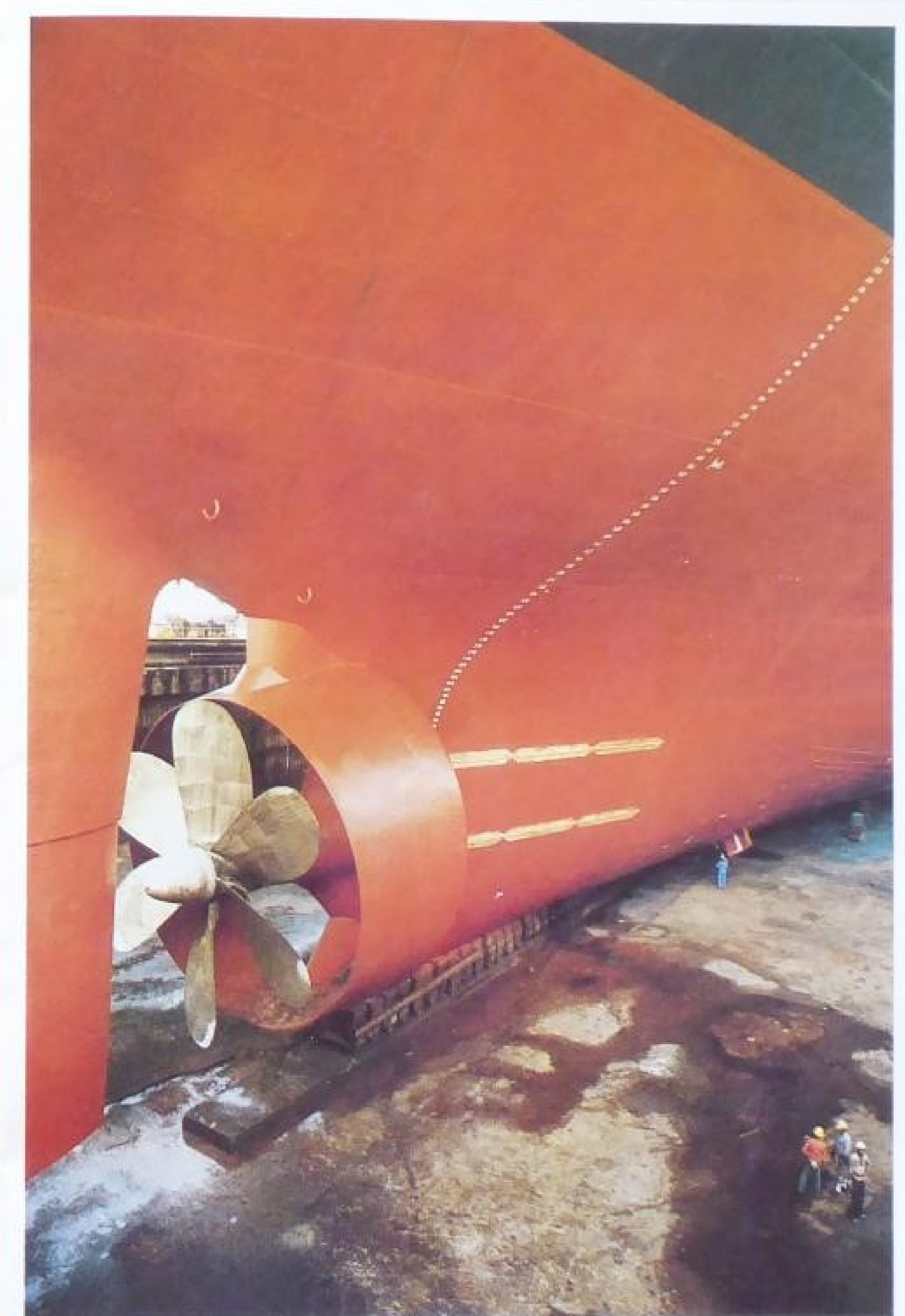
Les spécialistes Esso ont progressé de façon importante dans l'expertise thermique d'immeubles et leurs recommandations, basées sur la méthode de calcul T.U.B.E.(*) sur ordinateur, ont permis des économies de 15 à 35 %.

Par ailleurs, en 1979, dans le cadre des actions entreprises par l'Agence pour les Economies d'Energie pour réduire les consommations d'énergie dans les secteurs résidentiels et tertiaires, la société, dans une première étape, a lancé avec ses revendeurs trois opérations régionales en Bretagne, Ile-de-France, et Rhône-Alpes dont l'objectif est de permettre aux consommateurs d'économiser environ 15 000 t.e.p. par an dans ces trois régions.

Les techniciens Esso, par leurs publications et leur participation à de nombreux colloques, ont largement contribué à la promotion en France de l'esprit "économie d'énergie". Ainsi en 1979 la société, en coopération avec l'Agence pour les Economies d'Energie, a patronné des journées d'information destinées aux industriels ou aux chauffagistes.

Devoir national, source d'économies pécuniaires, source d'emploi, défi passionnant pour les techniciens, l'effort d'économie d'énergie est tout cela pour Esso. Cela lui a permis d'obtenir des résultats parmi les plus brillants de l'industrie française.

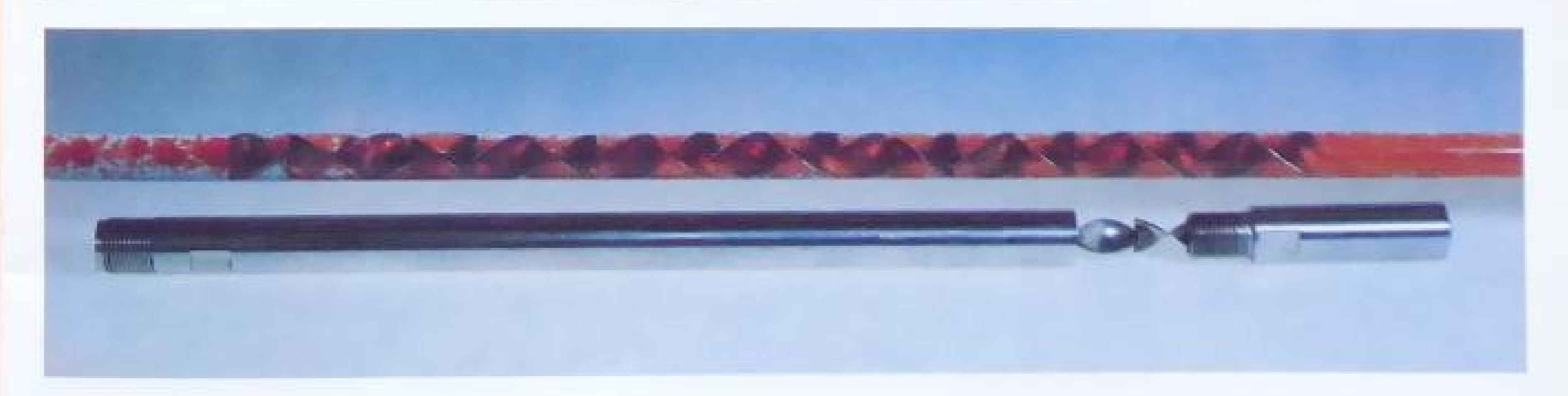
(*) Transformation et utilisation d'énergie et réduction des besoins énergétiques.





◄▲ Equipement de l'Esso Normandie, navire de 270 000 DWT, d'une tuyère d'hélice permettant une économie d'énergie pouvant atteindre 6 %.





▲▼ Les ailettes inversées des spirales de l'atomiseur de fuel à haute efficacité HEFA, inventé par les ingénieurs du Centre de Recherche Esso de Mont-Saint-Aignan, améliorent considérablement les conditions de la combustion dans un four de raffinerie, en assurant une pulvérisation plus fine du fuel.

Recherche et développement

En 1979, le Centre de Recherche de Mont-Saint-Aignan a consacré F 41 millions à la recherche. Les études ont porté principalement sur l'amélioration des procédés, la qualité et les applications des produits, les économies d'énergie et la protection de l'environnement.

Le traitement de finition de certaines coupes d'essences a été amélioré pour augmenter la production de carburants.
Un régulateur de pression d'air a été mis au point pour augmenter le rendement énergétique des brûleurs à fuel domestique. Pour les fuels lourds, des techniques spéciales de combustion permettent de réduire les émissions d'imbrûlés de 50 à 80 %.

Les performances remarquables de la nouvelle huile diesel Essolube XD-3 Extra 15W-40 ont été démontrées en service prolongé sur camions : propreté des moteurs, réduction de l'entretien.

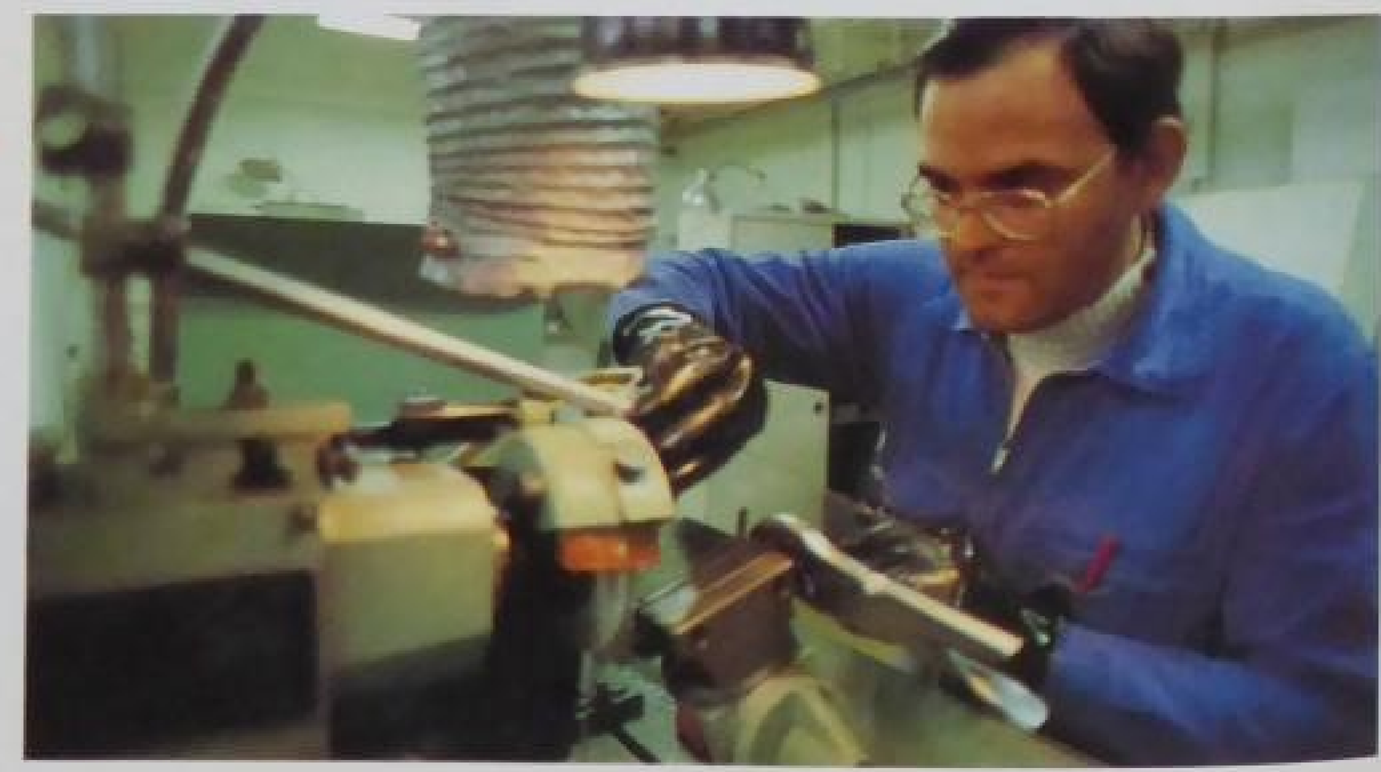
La gamme d'huiles blanches hydrogénées, fabriquées à la raffinerie de Port-Jérôme par une technique moderne d'hydrogénation, a été étendue pour satisfaire de nouvelles exigences techniques. Des huiles pour le travail des métaux réduisant de façon notable les brouillards d'huile dans les ateliers ont été élaborées. Des graisses spéciales ont été développées pour applications automobiles et industrielles, en particulier la graisse Unirex N3 pour graissage des roulements à haute température.

L'incorporation de polymères appropriés a permis la mise au point de bitumes à propriétés mécaniques améliorées pour usages routiers et industriels.
Les conditions de fabrication de bitumes à partir du pétrole récemment découvert à Vic-Bilh ont été établies.

De nouveaux acides sulfoniques de synthèse ont été élaborés, ainsi que des sulfonates conférant une détergence élevée aux huiles moteurs.



▲ Recherches pour l'amélioration des huiles-moteurs avec un spectomètre à plasma, un ingénieur du Centre de recherches Esso de Mont-Saint-Aignan analyse les éléments présents dans une huile usée.



► Au laboratoire des métaux, études pour réduire le brouillard d'huile dans les ateliers préparation d'un outil pour essai d'huiles de coupe spéciales.





▲▼► Esso poursuit son effort de restructuration et de modernisation du réseau de distribution dans lequel est assurée toute la gamme des services recherchés par l'automobiliste pour l'entretien de son véhicule.

Activités commerciales

Dans un marché stagnant en raison de la situation économique, des difficultés d'approvisionnements et de la hausse des prix des produits pétroliers, Esso a maintenu ses positions sur les différents marchés. Comme l'ensemble de la profession, la société a dû contrôler les livraisons à sa clientèle afin de répartir, dans le cadre de la législation existante, ses disponibilités en produits pétroliers. Les prix des produits pétroliers sous contrôle ont été maintenus à un niveau nettement insuffisant pour refléter les coûts réels d'approvisionnement.

La restructuration et la modernisation du réseau de stations-service Esso se sont poursuivies, notamment dans le domaine du libre-service. Des stations à faible volume de vente ont été fermées, de nouvelles stations ont été ouvertes et un certain nombre de stations existantes sélectionnées ont été modernisées.

L'activité lubrifiants s'est développée au même rythme que le marché qui a progressé d'environ 2 %.





► La mise en place d'un réseau de mini-ordinateurs accélère la transmission des données entre les établissements régionaux et le siège social.

Ventes totales d'Esso S.A.F.
correspondant au chiffre d'affaires commercial

	1977		1978		1979	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	458	3,1	480	3,1	490	3,2
carburants auto	2 790	18,8	2 989	19,4	2 852	18,7
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	546	3,7	623	4,1	658	4,3
gazole	1 147	7,7	1 405	9,1	1 421	9,3
fuel domestique	3 743	25,2	3 898	25,3	3 799	24,9
fuels léger et lourds	5 299	35,8	5 054	32,8	5 100	33,5
lubrifiants	279	1,9	372	2,4	353	2,3
bitumes et émulsions	563	3,8	591	3,8	575	3,8
total	14 825	100,0	15 412	100,0	15 248	100,0
autres produits (essentiellement produits de base vendus à l'industrie chimique)	1 786		1 905		1 849	

La société a poursuivi sa politique consistant à développer les ventes de produits de haute qualité adaptés aux exigences de la clientèle.

L'activité bitumes a été soutenue tout au long de l'année avec une légère croissance dans les bitumes à usage routier et une légère baisse des ventes pour usages industriels liée à la faible activité du bâtiment. La commercialisation de bitumes additionnés d'élastomères entrant dans la fabrication des produits de couverture et d'étanchéité du bâtiment a commencé en 1979.

Dans le réseau de stations-service, l'année 1979 a vu le lancement avec succès du nouveau pneu Esso E620 remplaçant le pneu E420 vendu depuis plusieurs années. Ce nouveau produit est encore plus performant que le précédent, notamment pour le freinage et la résistance à l'"aquaplaning".

Les perturbations résultant des difficultés d'approvisionnement et de l'encadrement de la consommation du fuel domestique ont nécessité un effort particulier et coûteux de l'organisation commerciale dont l'amélioraton de la productivité a néanmoins été poursuivie.

Relations humaines

		1976	1977	1978	1979
Effectifs au 31 décembre		4 538	4 582	4 598	4 607
Engagements		140	217	214	196
Promotions internes		455	430	528	560
Salaires*					
• augmentation de la rémunération moyenne :					
- pour le personnel en place durant toute l'année	%	13.9	11.6	11.9	14.6
- sur l'effectif total	%	12.6	9.4	9.7	11.8
• augmentation du coût de la vie	%	9.9	9.0	9.7	11.8
Intéressement en % des salaires		2.7	1.8	1.1	6.9
Activités de formation					
• en % des salaires		2.8	3.3	2.7	3.0
• en % du temps de travail		1.9	2.7	2.7	2.5
Accidents du travail					
• nombre par million d'heures travaillées		5.3	3.4	3.6	2.5

* Évolution de décembre à décembre.





Dans le cadre de la nouvelle législation, les bilans sociaux de l'entreprise et des divers établissements ont été publiés. Pour celui de l'entreprise, la société a commenté les éléments les plus significatifs dans une plaquette d'information distribuée à l'ensemble du personnel.

Pour la 3e année consécutive en 1979, le recrutement est resté à un niveau élevé pour faire face à la mise en œuvre des projets du raffinage et aux départs dans le cadre du plan de retraite. 196 personnes ont été recrutées dont 53 cadres. L'effort d'accueil et de formation des jeunes engagés a été pousuivi.

Le contrat d'intéressement s'appliquant aux sociétés Esso S.A.F. et Esso REP a été renouvelé pour les années 1979 et 1980 avec des dispositions comparables à celles du précédent contrat. L'intéressement versé en 1980 au Fonds Commun de Placement par les sociétés signataires au titre de 1979 s'élèvera à 37,8 millions de francs.

L'étude de l'amélioration des conditions de travail du personnel posté a abouti, après concertation, à une convention du personnel posté en continu signée en 1979 au niveau de l'entreprise avec la plupart des organisations syndicales. Cet accord définit l'ensemble des contraintes liées au travail posté en continu et précise et améliore les dispositions spécifiques applicables au personnel concerné, notamment pour la durée annuelle du travail.

Le taux de fréquence des accidents du travail de 2,5 accidents par million d'heures travaillées est inférieur à celui de 3,4 pour 1977, meilleure année de ce point de vue. La raffinerie de Bordeaux a complété en avril 1979 sa cinquième année sans accident avec arrêt de travail. Ces résultats, qui classent Esso S.A.F. aux tout premiers rangs des sociétés françaises, sont dus à l'attention, à l'esprit d'équipe et aux efforts soutenus de tout le personnel.

Filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso S.A.F. possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- La Société Immobilière Paris-Niel, propriétaire de terrains et de stations-service,
- L'Office Privé d'Assurances et de Courtages qui négocie et gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France,
- La Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers et la Société d'Exploitation de Parkings à Saint-Etienne, concessionnaires de parkings publics,
- La Société Worex Distribution et la Société Labeye, sociétés de distribution de combustibles liquides et solides,
- La Société Commerciale des Fauvelles, qui possède des participations dans plusieurs sociétés de distribution de combustibles liquides et solides,
- La Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales qui assure la gestion de cartes de crédit et de tickets-route,
- La Société Hôtelière de la Petite Campagne, qui exploite un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent à la suite de ce rapport.





Des jeunes femmes ingénieurs participent à la conduite des unités dans les raffineries de Port-Jérôme et Fos.

aspects financiers

Les recettes totales hors taxes et hors dividende reçu d'Esso REP se sont élevées à F 20 806 millions dont F 14 880 millions de chiffre d'affaires commercial hors taxes, F 5 757 millions d'autres recettes y compris les transactions compensées et F 169 millions de produits financiers et accessoires.

Les charges d'exploitation ont atteint F 20 673 millions ; elles comprennent F 409 millions de dotation aux amortissements dont F 78 millions sur l'écart de réévaluation des immobilisations amortissables.

Le résultat d'exploitation s'élève à F 1 635 millions dont F 1 412 millions sont dus à l'augmentation de valeur des stocks à volume constant. Selon les règles comptables françaises, cet effet prix sur stocks est considéré comme un profit bien qu'il ne soit pas disponible.

La dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières (P.F.C.) a dû être limitée à F 1 064 millions, montant très inférieur au profit sur stocks, en raison de son plafonnement pour les seules sociétés pétrolières. Face à cette situation, le Conseil d'Administration a jugé raisonnable de constituer une provision complémentaire, non déductible fiscalement, de F 200 millions.

Le solde des pertes et profits divers est de F 69 millions compte tenu de la reprise légale de l'amortissement sur l'écart de réévaluation de F 78 millions pris en charge au compte d'exploitation.

L'impôt sur les sociétés est de F 324 millions. Ce montant très élevé est dû au fait qu'une partie importante du profit sur stocks non disponible a été taxée, conséquence directe de la règle qui, depuis 1975, pénalise les sociétés pétrolières en réduisant arbitrairement, et pour elles seules, le plafond de la P.F.C.
Le résultat propre aux activités d'Esso S.A.F. est donc de F 116 millions. Le résultat net global avec le dividende reçu d'Esso REP (F 83 millions) est de F 199 millions.
Les besoins totaux de financement ont été de F 2 732 millions constitués par :

- les dépenses d'investissement pour F 534 millions,
- l'augmentation des valeurs réalisables et disponibles de F 624 millions,
- l'augmentation de la valeur des stocks de F 1 502 millions (dont F 1 412 millions d'effet prix à volume constant et F 90 millions dus à une hausse du niveau des stocks),
- et le dividende payé en 1979 de F 72 millions.

Ces besoins ont été financés par :

- la marge brute d'autofinancement de F 1 790 millions,
- des ressources diverses de F 31 millions provenant essentiellement de retraits d'immobilisations et autres valeurs immobilisées.

L'excédent des besoins sur les ressources a été financé par une augmentation nette de F 911 millions des dettes qui atteignent F 5 061 millions à fin 1979. Pour mémoire, ces dettes s'élevaient à F 4 150 millions à fin 1978.

La réévaluation légale a été effectuée sur les investissements acquis jusqu'au 31 décembre 1976 et existant au 31 décembre 1979. L'opération a dégagé les plus-values de réévaluation suivantes à l'actif : F 491 millions pour les immobilisations amortissables, F 546 millions pour les immobilisations non amortissables (dont F 168 millions pour les terrains et F 378 millions pour les titres de participation). Après imputation des dotations de 1977, 1978 et 1979 au compte d'écart de réévaluation, ce poste s'établit à F 232 millions pour les immobilisations amortissables et F 546 millions pour les immobilisations non amortissables.

Résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1979 vous sont présentés en annexe.

Ils font apparaître un bénéfice de	F 199,2 millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F 0,1 million
total disponible	F 199,3 millions

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

– réserve spéciale des plus-values à long terme	F 8,6 millions
– dividende	F 143,0 millions
– report à nouveau	F 47,7 millions
Total	F 199,3 millions

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à	F 12,00
auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	F 6,00
soit un revenu global de	F 18,00

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Avoir fiscal	Revenu global
1976	11 917 960	3,73	1,865	5,595
1977	11 917 960	4,90	2,45	7,35
1978	11 917 960	6,00	3,00	9,00

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1979, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

données financières

Résumé des résultats d'Esso SAF en 1979

	millions de Francs	
Chiffre d'affaires commercial hors taxes	14 880	
Autres recettes, y compris transactions compensées	5 757	
Produits financiers et accessoires (hors dividende Esso REP)	169	
• Recettes totales hors taxes et hors dividende Esso REP		20 806
Achats de l'exercice	12 310	
Autres charges, y compris transactions compensées	7 954	
Dotation aux amortissements (dont 78 sur écart de réévaluation)	409	
• Charges d'exploitation globales		– 20 673
• Augmentation de la valeur des stocks		1 502
• Résultat du compte d'exploitation avant dividende Esso REP		1 635
• Dotation à la provison pour fluctuation des cours des matières premières		– 1 064
• Provision complémentaire pour renouvellement des stocks		– 200
• Pertes et profits divers		69
• Impôt sur les sociétés		– 324
• Résultat propre aux activités d'Esso SAF		116
• Dividende reçu d'Esso REP		83
• Profit net		199

Dépenses d'immobilisations millions de F	**1974**	**1975**	**1976**	**1977**	**1978**	**1979**
raffinage et laboratoires	70,5	48,0	38,5	61,8	173,3	384,6
distribution et transports intérieurs	75,5	55,3	57,9	90,4	111,4	124,2
transports maritimes	136,8	192,5	13,6	54,1	12,2	14,5
administratif	1,0	2,1	11,3	1,6	3,6	9,5
Total Esso S.A.F.	283,8	297,9	121,3	207,9	300,5	532,8
G.I.E. Esso Energie* (part Esso S.A.F.)	34,1	45,6	7,7	2,6	1,5	0,8
Total	**317,9**	**343,5**	**129,0**	**210,5**	**302,0**	**533,6**

*Le G.I.E. Esso Energie a été constitué entre Esso S.A.F., Esso Chimie et SOCABU pour doter les installations de ces trois sociétés à Port-Jérôme d'une centrale moderne de génération de vapeur et d'électricité. Esso S.A.F. a contribué au financement de ce projet dans la proportion de la capacité de production nette d'énergie qu'elle a souscrite (59,3 %).

Analyse financière et coefficients millions de F

	1975	1976	1977	1978	1979
A. immobilisations	4 335	4 394	4 563	4 811	6 731
B. amortissements	2 565	2 930	3 165	3 419	4 741
C. immobilisations (valeur nette) (A – B)	1 770	1 464	1 398	1 392	1 990
D. autres valeurs immobilisées	374	336	335	315	671
E. actif immobilisé (C + D)	2 144	1 800	1 733	1 707	2 661
F. valeurs d'exploitation	2 374	2 972	3 234	2 728	4 230
G. valeurs réalisables à court terme et disponibles	1 457	1 633	1 789	2 301	2 925
H. actif circulant (F + G)	3 831	4 605	5 023	5 029	7 155
I. **actif total** (E + H)	5 975	6 405	6 756	6 736	9 816
J. capitaux propres, réserves et provisions	2 039	2 238	2 448	2 586	4 755
K. dettes à long terme	1 206	991	879	655	498
L. dettes à court terme	2 730	3 176	3 429	3 495	4 563
M. **passif total** (J + K + L)	5 975	6 405	6 756	6 736	9 816
N. fonds de roulement (H – L)	1 101	1 429	1 594	1 534	2 592
O. chiffre d'affaires commercial hors taxes	8 185	10 048	10 970	11 582	14 880
P. **résultats nets**	45	99	58	86	199
Q. marge brute d'autofinancement					
•variation des stocks incluse	567	679	533	534	1790
•corrigée de la variation des stocks	437	81	271	1 040	288
1. liquidité $\frac{H}{L}$	1,40	1,45	1,46	1,44	1,57
2. marge nette (hors taxes) $\frac{100 \times P}{O}$	0,55	1,00	0,53	0,74	1,34
3. endettement total $\frac{K+L}{M}$	0,66	0,65	0,64	0,62	0,52
4. rentabilité $\frac{100 \times P}{J}$	2,21	4,42	2,37	3,33	4,19

Analyse du chiffre d'affaires

	1977		1978		1979	
	millions de francs	%	millions de francs	%	millions de francs	%
gaz liquéfiés	260,5	2,4	288,6	2,5	369,6	2,5
carburants auto	2 892,6	26,4	3 024,4	26,1	3 382,0	22,8
pétrole, essence aviation et carburéacteur	393,6	3,6	433,3	3,7	747,1	5,0
gazole	981,6	8,9	1 226,7	10,6	1 762,0	11,8
fuel domestique	2 469,8	22,5	2 616,6	22,6	2 980,5	20,0
fuels léger et lourds	2 048,5	18,7	1 940,4	16,8	2 808,1	18,9
lubrifiants	623,5	5,7	698,5	6,0	835,7	5,6
bitumes et émulsions	270,3	2,4	292,2	2,5	360,6	2,4
autres produits	1 029,6	9,4	1 061,0	9,2	1 634,5	11,0
chiffre d'affaires commercial hors taxes	10 970,0	100,0	11 581,7	100,0	14 880,1	100,0
prestations de service hors taxes	445,8		437,4		499,9	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées exclues	11 415,8		12 019,1		15 380,0	
transactions compensées avec d'autres sociétés pétrolières	4 609,4		4 244,9		5 257,3	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées incluses	16 025,2		16 264,0		20 637,3	
taxe intérieure	4 182,7		5 366,4		6 779,4	
chiffre d'affaires, taxe intérieure comprise, hors T.V.A.	20 207,9		21 630,4		27 416,7	

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

	1975	1976	1977	1978	1979
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) capital social	595 898 000	595 898 000	595 898 000	595 898 000	595 898 000
b) nombre d'actions émises*	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960
c) nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
2. Résultat global des opérations effectives					
a) chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)					
- transactions compensées exclues	8 571 382	10 492 053	11 415 736	12 019 138	15 379 949
- transactions compensées incluses	11 313 961	14 129 937	16 025 201	16 264 001	20 637 302
b) bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	592 808 712	723 753 998	547 803 328	554 087 343	2212 482 939
c) impôts sur les bénéfices	13 062 312	45 843 955	505 186	1 893 340	323 939 424
d) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	44 807 695	99 517 475	58 243 950	86 108 201	199 218 996
e) montant des bénéfices distribués**	41 712 860	44 453 991	58 398 004	71 507 760	143 015 520
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	48,64	56,88	45,92	46,33	158,46
b) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3,76	8,35	4,89	7,23	16,72
c) dividende versé à chaque action avec avoir fiscal**	5,25	5,595	7,35	9,00	18,00
4. Personnel					
a) nombre de salariés	4 591	4 538	4 582	4 598	4 607
b) montant de la masse salariale	390 253 000	404 984 000	440 627 000	492 440 000	546 527 000
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	100 907 000	139 318 000	158 509 000	179 959 000	211 811 000

*Actions détenues pour 81,55 % par Exxon Corp./Gulf Oil Corp. jusqu'en septembre 1979, date à laquelle Gulf Oil Corp. a cédé à Exxon Corp. ses intérêts dans Esso S.A.F.
**pour l'exercice 1979, il s'agit du montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.



filiales et participations.

Filiales — au 31.12.79

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP
Capital : F 35 100 00 - Participation : 88,98 %.
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production a atteint 718 107 t de pétrole brut et 28,50 millions de m³ de gaz en 1979. Le bénéfice net après impôt sur les sociétés ressort à F 157,8 millions en 1979.

Worex Distribution - WD. -
Capital : F 4 922 900 - Participation : 98,82 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides et de matériels thermiques et sanitaires.
En 1979 son chiffre d'affaires h.t. a atteint F 1 088 millions dont F 973 millions correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Labeye et Cie -
Capital : F 3 234 000 - Participation : 79,59 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Pour le dernier exercice, son chiffre d'affaires h.t. a atteint 150,4 millions.

Office Privé d'Assurances et de Courtages O.P.A.C.
Capital : F 200 000 - Participation : 98,50 %.
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des sociétés du groupe Esso en France et de leur personnel.
L'O.P.A.C. gère environ 20.000 contrats. Les courtages reçus en 1979 représentent environ F 4 millions.

Société d'Exploitation du Parking de la place d'Anvers - SEPPA -
Capital : F 800 000 - Participation : 87,23 %.
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé sous la place d'Anvers à Paris.
Immobilisations : F 2,5 millions.

Société d'Exploitation de Parkings - à Saint-Etienne - SEPSE -
Capital : F 3 000 000 - Participation : 94,92 %.
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé à Saint-Etienne.
Immobilisations : 5,3 millions.

Société Immobilière Paris-Niel -
Capital : F 368 520 - Participation : 98,08 %.
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 7,1 millions.

Société Commerciale des Fauvelles -
Participation dans des sociétés de distribution de combustibles.
Capital : F 4 740 000 - Participation : 97,45 %.

Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales -
Capital : F 100 000 - Participation : 85,5 %.
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

Société Hôtelière de la Petite Campagne -
Capital : F 20 000 - Participation : 95 %.
Activités : exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Autres principales participations

Société de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation d'une raffinerie à Hauconcourt
Participation : 40 %.

Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine -
Exploitation de pipe-lines pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie d'Hauconcourt.
Participation : 40 %.

Raffinerie du Midi -
Exploitation de dépôts de produits pétroliers.
Participation : 33,33 %.

Dépôts de Pétrole Côtiers -
Exploitation de dépôts de produits pétroliers.
Participation : 21,20 %.

Dépôts Pétroliers de la Corse -
Exploitation de dépôts de produits pétroliers.
Participation : 18 %.

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers
Réception, stockage et réexpédition de fuel et gazole.
Participation : 15,40 %.

Société du Pipe-line Méditerranée-Rhône.
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Méditerranée à la Vallée du Rhône.
Participation : 14,17 %.

Société de Transports Pétroliers par Pipe-lines (TRAPIL) -
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Basse-Seine à la région parisienne.
Participation : 7,99 %.

Géomines-Caen -
Exploitation d'un stockage souterrain de produits pétroliers à May-sur-Orne.
Participation : 14 %.

Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) -
Construction et exploitation d'"Hydrant Systems" aux aéroports d'Orly et de Roissy.
Participation : 16,66 %.

Viafrance -
Travaux routiers et répandage de bitumes.
Participation : 44,78 %.

Filiales et participations (francs)	capital	réserves	quote-part du capital détenu (en %)	valeurs d'inventaire des titres détenus	prêts et avances consentis par la société et non remboursés	montant des cautions et avals fournis par la société	chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.									
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par Esso S.A.F.)									
- Esso REP	35 100 000	299 571 220	88,98	388 000 000	–	–	481196023	157769431	87636339
- S.C. des Fauvelles	4 740 000	11 248 028	97,45	15 702 513	8 932 468	–	–	(234421)	–
- Worex Distribution	4 922 900	14 959 991	98,82	16 797 855	75 194 340	70000	1087696832	2587481	972940
- Labeye et Cie	3 234 000	3 086 871	79,59	8 407 554	8 417 446	–	150416504	165657	
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
- Viafrance	12 825 000	34 590 312	44,78	15 237 838	–	–	653974758	1226049	–
- Raffinerie du Midi	22 500 000	55 750 124	33,33	18 300 000	9 700 734	6365000	32294416	532968	–
- Société du Pipe-line Méditerranée-Rhône	65 000 000	46 037 946	14,17	11 600 000	–	3949000	98079499	14533391	2138237
- Société de la Raffinerie de Lorraine	50 000 000	–	40,00	21 000 000	–	3861000	101461310	–	–
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				4 958 696	40 427 106	987000			688610
2. Participations dans les sociétés françaises				50 233 066	10 318 138	22127000			2935393



100 ANS
D'HISTOIRE
EN FRANCE









Esso a célébré en 1979, un siècle de présence en France. C'est en effet à plus de 100 ans que remontent les premières livraisons de produits pétroliers Esso en France, constitués alors essentiellement de pétrole lampant et de lubrifiants. Plusieurs milliers de personnes ont visité l'exposition organisée en mai 1979 à Paris. De très nombreux objets, documents et maquettes présentaient l'évolution des différentes activités de la société au cours des dernières années et leurs orientations vers l'avenir.

exercice 1979 Esso S.A.F.

		milliers de francs
compte d'exploitation générale	**débit**	
	stocks au début de l'exercice	2 728 233
	achats de matières et marchandises	17 219 356
	frais de personnel	758 338
	impôts et taxes	6 878 017
	travaux, fournitures et services extérieurs	918 666
	transports et déplacements	833 196
	frais divers de gestion	248 416
	frais financiers	173 733
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et provisions	422 661
	profit d'exploitation	1 718 024
	total	31 898 640
	crédit	
	stocks à la fin de l'exercice	4 229 907
	ventes de marchandises, produits finis et prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	27 416 653
	ventes de déchets et ventes diverses	3 501
	ristournes, rabais et remises obtenus	3 562
	produits accessoires	91 343
	produits financiers	126 660
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice	27 014
	total	31 898 640
compte de pertes et profits	**débit**	
	participation des salariés aux fruits de l'expansion	34 800
	pertes sur exercices antérieurs :	
	– dotation aux comptes d'amortissements sur écart de réévaluation années 1977/78	180 477
	– autres	2 473
	pertes exceptionnelles	14 146
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	1 266 664
	impôts sur les bénéfices	323 939
	bénéfice net	199 219
	total	2 021 718
	crédit	
	profit d'exploitation	1 718 024
	profits sur exercices antérieurs	7 892
	profits exceptionnels	36 836
	profits résultant de subventions d'équipement	644
	profits résultant de la réintégration de la provision spéciale de réévaluation	258 322
	total	2 021 718

bilan au 31 décembre 1979 Esso S.A.F.

milliers de francs	actif	montant brut	amortissements dépréciations	montant net
valeurs immobilisées 2 660 723	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	**2 359**	**914**	**1 445**
	immobilisations			
	terrains	372 791	14 928	357 863
	constructions et ouvrages d'infrastructure	1 016 302	658 627	357 675
	installations complexes spécialisées	2 340 766	2 001 777	338 989
	matériel et outillage	496 830	318 340	178 490
	matériel de transport	1 704 157	1 470 132	234 025
	autres immobilisations corporelles	289 518	198 852	90 666
	pipe-line	89 002	71 397	17 605
	immobilisations incorporelles	27 628	6 654	20 974
	immobilisations en cours	393 534	–	393 534
	total	**6 730 528**	**4 740 707**	**1 989 821**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	86 003	–	86 003
	titres de participation	556 873	6 635	550 238
	dépôts et cautionnements	3 286	–	3 286
	compte de régularisation : actif à plus d'un an	29 930	–	29 930
	total	**676 092**	**6 635**	**669 457**
actif circulant 7 155 148	**valeurs d'exploitation**			
stocks 4 229 907	marchandises	17 724	74	17 650
	matières premières	1 721 662	–	1 721 662
	matières consommables	31 648	676	30 972
	produits finis	1 893 056	58 989	1 834 067
	produits en cours	617 716	–	617 716
	emballages commerciaux	7 840	–	7 840
	total	**4 289 646**	**59 739**	**4 229 907**
comptes de tiers 2 363 165	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés	11 420	–	11 420
	clients	1 956 427	40 414	1 916 013
	autres débiteurs	303 561	2 466	301 095
	compte de régularisation : actif	134 637	–	134 637
comptes financiers 562 076	prêts à moins d'un an	9 720	–	9 720
	effets à recevoir	384 041	–	384 041
	chèques et autres valeurs à encaisser	165 604	–	165 604
	titres de placement	–	–	–
	banques et chèques postaux	1 971	–	1 971
	caisse	740	–	740
	total	**2 968 121**	**42 880**	**2 925 241**
	total général :			**9 815 871**

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 2 340 070

avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 2 632 273





passif	montant net	
capital propre et réserves		**patrimoine social et provisions assimilées 4 555 876**
capital social	595 898	
prime d'émission et de fusion	160 851	
réserve légale	59 590	
plus-values à long terme	35 084	
réserves facultatives	124 000	
réserve de renouvellement du stock indispensable	2 508	
total	**977 931**	
écart de réévaluation :		
réserve spéciale de réévaluation	545 912	
provision spéciale de réévaluation	232 407	
total	**778 319**	
report à nouveau	**128**	
situation nette (avant résultats)	**1 756 378**	
provisions non réglementées		
provision complémentaire pour renouvellement des stocks	**200 000**	
provisions réglementées		
provision pour fluctuation des cours des matières premières	2 576 223	
provision pour investissement	14 059	
provision pour hausse des prix	5 328	
total	**2 595 610**	
subventions d'équipement reçues		
subventions reçues	5 108	
moins : subventions inscrites à pertes et profits	2 454	
différence	**2 654**	
provisions pour pertes et charges		
provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	**1 234**	
dettes à long et moyen terme		**passif envers les tiers 5 060 776**
emprunts à plus d'un an	495 571	
autres dettes à plus d'un an	1 978	
	497 549	
dettes à court terme		
fournisseurs	524 429	
clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 333	
autres créanciers	2 354 274	
comptes de régularisation : passif	436 078	
emprunts à moins d'un an	129 267	
effets à payer	670 233	
banques créditrices	439 613	
total	**4 563 227**	
résultats : bénéfice de l'exercice	**199 219**	
total général :	**9 815 871**	







bilan consolidé au 31 décembre 1979 Esso S.A.F. et Esso REP

millions de francs	actif	montant brut	amortissements dépréciations	montant net
valeurs immobilisées 2 407,4	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	**2,4**	**0,9**	**1,5**
	immobilisations			
	terrains	373,7	14,9	358,8
	travaux souterrains et sondages	333,2	305,0	28,2
	constructions et ouvrages d'infrastructures	1 029,5	668,8	360,7
	installations complexes spécialisées	2 505,4	2 153,9	351,5
	matériel et outillage	504,2	323,7	180,5
	matériel de transport	1 707,1	1 471,8	235,3
	autres immobilisations corporelles	295,1	202,8	92,3
	pipeline	120,0	102,1	17,9
	immobilisations incorporelles	27,6	6,6	21,0
	frais de recherches	36,1	36,1	–
	puits secs	79,5	79,5	–
	immobilisations en cours	476,6	–	476,6
	total	**7 488,0**	**5 365,2**	**2 122,8**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	87,4	–	87,4
	titres de participation	168,9	6,6	162,3
	dépôts et cautionnements	3,5	–	3,5
	compte de régularisation : actif à plus d'un an	29,9	–	29,9
	total	**289,7**	**6,6**	**283,1**
stocks 4 166,5	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	17,7	0,1	17,6
	matières premières (pétrole brut)	1 721,7	–	1 721,7
	matières consommables	46,2	0,7	45,5
	produits finis	1 822,0	59,0	1 763,0
	produits en cours	610,9	–	610,9
	emballages commerciaux	7,8	–	7,8
	total	**4 226,3**	**59,8**	**4 166,5**
comptes de tiers 2 372,8	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	11,4	–	11,4
	clients	1 960,8	40,4	1 920,4
	autres débiteurs	308,3	2,5	305,8
	compte de régularisation : actif	135,2	–	135,2
comptes financiers 613,7	prêts à moins d'un an	60,4	–	60,4
	effets à recevoir	384,0	–	384,0
	chèques et autres valeurs à encaisser	165,6	–	165,6
	titres de placement	–	–	–
	banques et chèques postaux	2,9	–	2,9
	caisse	0,8	–	0,8
	total	**3 029,4**	**42,9**	**2 986,5**
	total général	**15 035,8**	**5 475,4**	**9 560,4**

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 2 340,1







	passif	montant net	
capitaux permanents 5 143,1	**capital propre et réserves**		patrimoine social et provisions assimilées 4 645,5
	capital social	595,9	
	prime d'émission	164,9	
	réserve légale	62,7	
	plus-values à long terme	35,7	
	réserves facultatives	124,0	
	réserve de renouvellement du stock indispensable	3,9	
	réserve spéciale de réévaluation	201,8	
	provision spéciale de réévaluation	234,9	
	total	**1 423,8**	
	report à nouveau	**289,3**	
	situation nette (avant résultats de l'exercice)	**1 713,1**	
	provisions réglementées		
	provision pour fluctuation des cours des matières premières	2 576,2	
	provision pour investissement	19,3	
	provision pour reconstitution des gisements	127,7	
	provision pour hausse des prix	5,3	
	total	**2 728,5**	
	provisions non réglementées	**200,0**	
	subventions d'équipement reçues	**2,7**	
	provisions pour pertes et charges		
	provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	**1,2**	
	dettes à long terme		passif envers les tiers 4 650,0
	emprunts à plus d'un an	495,6	
	autres dettes à plus d'un an	2,0	
	total	**497,6**	
comptes de tiers 2 913,3	**dettes à court terme**		
	fournisseurs	541,7	
	clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9,3	
	autres créanciers	1 805,1	
	redevance sur production d'huile brute	13,2	
	compte de régularisation : passif	544,0	
comptes financiers 1 239,1	emprunts à moins d'un an	129,3	
	effets à payer	670,2	
	banques créditrices	439,6	
	total	**4 152,4**	
	résultats : bénéfice de l'exercice	**210,5**	
	intérêts minoritaires	**54,4**	
	total général	**9 560,4**	

avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 2 633,0









exercice 1979
Esso S.A.F. et Esso REP consolidés

millions de francs

compte d'exploitation générale	**débit**	
	stocks au début de l'exercice	2 703,3
	achats	16 766,7
	frais de personnel	816,0
	impôts et taxes	6 908,1
	impôts sur dividende Esso REP	4,1
	travaux, fournitures et services extérieurs	967,8
	transports	842,5
	frais divers de gestion	252,6
	frais financiers	129,1
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement	0,1
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	438,8
	dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des titres de participation	0,4
	dotations de l'exercice aux comptes de prévisions pour dépréciation	13,6
	bénéfice d'exploitation	1 978,6
	total	31 821,7
	crédit	
	stocks à la fin de l'exercice	4 166,5
	ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	27 440,9
	ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir	3,6
	produits accessoires	102,8
	produits financiers	47,4
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exercice	60,5
	total	31 821,7
compte de pertes et profits	**débit**	
	participation des salariés	38,1
	pertes sur exercices antérieurs	190,9
	pertes exceptionnelles	14,7
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels :	110,4
	– provision pour reconstitution des gisements	
	– amortissements des charges d'exploration	115,6
	– autres dotations	1 267,6
	impôts sur les bénéfices	420,3
	prélèvement exceptionnel	102,0
	bénéfice net consolidé	
	– quote-part des actionnaires d'Esso S.A.F.	210,5
	– quote-part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso REP	17,4
	total	2 487,5
	crédit	
	bénéfice d'exploitation de l'exercice	1 978,6
	profits sur exercices antérieurs	9,9
	provision pour reconstitution des gisements devenue disponible	143,7
	profits exceptionnels	38,4
	profits résultant de subventions d'équipement	0,7
	crédit d'impôt différé sur prélèvement exceptionnel	51,0
	profits résultant de la réintégration de la provision spéciale de réévaluation	265,2
	total	2 487,5

Réévaluation légale du bilan

milliers de francs

Immobilisations réévaluées	Valeur réévaluée des immobilisations au 31.12.1979		Amortissements réévalués						Provision spéciale
			au 31.12.1976		au 31.12.1979				
	Valeur brute	Augmen. valeur	Montant total	Augmen. amortis- antér.	Montant total	Marge d'amortis. utilisée au titre 1977	au titre 1978	au titre 1979	
Immobilisations corporelles									
Terrains	372 791	167 832	14 928		14 928				167 832
Constructions	1 016 302	370 867	488 953	190 339	658 627	20 208	19 578	19 165	121 577
Installations complexes spécialisées	2 340 766	415 687	1 667 775	278 757	2 001 777	32 452	25 239	21 617	57 622
Matériel et outillage	496 830	53 942	221 225	31 535	318 340	4 362	3 483	3 040	11 522
Matériel de transport	1 704 157	352 760	1 094 265	228 593	1 470 132	27 642	38 959	30 211	27 355
Mobilier matériel de bureau	67 787	3 872	38 793	2 158	53 174	385	364	355	610
Agencement et aménagement	26 793	8 451	20 730	3 916	17 559	562	554	550	2869
Installations générales	194 511	26 805	86 885	15 483	127 707	2 383	2 093	1 950	4 896
Emballages	427	19	428	14	412	1	1	1	2
Pipe-line	89 002	29 143	61 753	20 022	71 397	1 169	1043	955	5 954
Total hors terrains	5 936 575	1 261 546	3 680 807	770 817	4 719 125	89 164	91 314	77 844	232 407
Total	6 309 366	1 429 378	3 695 735	770 817	4 734 053	89 164	91 314	77 844	400 239
Titres de participation	556 873	378 080							378 080

• Société filiale consolidée tenue de procéder à la réévaluation :
- Esso REP

• Informations sur la méthode de réévaluation :
- Les titres de participation ont été réévalués uniquement pour les sociétés ayant elles-mêmes procédé à la réévaluation, en utilisant soit une expertise soit la méthode dite de "mise en équivalence" : celle-ci consiste à prendre comme valeur des titres la part à laquelle ils correspondent dans la situation nette de la société émettrice après prise en compte de la réévaluation des biens non amortissables.
- Les terrains ont été réévalués à leur valeur vénale.
- Pour les biens amortissables, la réévaluation a été faite dans la limite de l'application des coefficients légaux.
- Le fonds de commerce n'a pas été réévalué.






rapport des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous avons accompli pour l'exercice 1979 la mission que vous avez bien voulu nous confier en notre qualité de Commissaires aux comptes.

Nos travaux ont été conduits selon les diligences habituelles en la matière et dans le respect des textes régissant les sociétés commerciales.

Les contrôles auxquels nous nous sommes livrés, tant au moyen de sondages que par des vérifications systématiques, ont concerné aussi bien les postes composant l'actif et le passif du bilan au 31 décembre 1979 que ceux regroupés dans les comptes de résultats ou figurant hors-bilan.

Conformément à l'article 157 de la loi sur les sociétés commerciales, nous vous rendons compte ci-après du résultat de nos investigations.

La présentation des documents soumis à votre examen et les règles utilisées pour l'évaluation des postes dont ils se composent appellent de notre part les précisions suivantes :

1°) En application des dispositions légales, votre société a procédé à la réévaluation de ses actifs immobilisés existant à fin 1979, en se plaçant, comme il est de règle, à la date du 31 décembre 1976.

Pour les immobilisations corporelles, elle s'est appuyée tantôt sur des rapports d'expertise (terrains, immeubles, raffineries), tantôt sur des évaluations propres à ses services (stations service), après confrontation avec leur valeur d'utilité, l'évaluation des biens amortissables étant limitée de toute façon à celle résultant de l'application des coefficients légaux. Aucune plus-value n'a été constatée pour le fonds de commerce.

Les participations détenues dans les filiales ayant elles-mêmes pratiqué une réévaluation ont été mises en équivalence dans vos écritures, en tenant compte pour la Société Esso REP de la valeur retenue lors d'une opération récente de fusion.

En définitive, l'écart de réévaluation chiffré à 778,3 millions de francs se décompose de la sorte :

réserve de réévaluation (immobilisations non amortissables) :			
terrains	167,8		
portefeuille-titres	378,1		
			545,9
provision de réévaluation (immobilisations amortissables) :			
constructions, raffineries, matériels, agencements, pipe-line, etc.		490,7	
à déduire :			
reprises consécutives aux amortissements :			
exercices antérieurs :			
1977	89,2		
1978	91,3		
	180,5		
exercice 1979	77,8		
		258,3	
			232,4
montant net		MF	778,3

2°) Les stocks de produits finis pour lesquels les valeurs d'inventaire excédaient au 31 décembre 1979 les prix pratiqués sur le marché intérieur ont donné lieu, à juste titre, à une provision pour dépréciation inscrite en diminution de la valeur d'actif pour 58,9 MF.

3°) La provision pour fluctuation des cours des matières premières applicable aux stocks de pétrole brut a été portée de 1.512,3 à 2.576,2 MF au moyen d'une dotation complémentaire dont le montant a été limité, dans le cadre des textes officiels, à 1.063,9 MF.

En outre, votre Conseil d'Administration a estimé qu'il était prudent de constituer une "Provision complémentaire pour renouvellement des stocks" (non déductible pour le calcul de l'impôt) arrêtée à 200 MF, cette provision faisant l'objet d'une rubrique nouvelle intitulée "Provisions non réglementées" inscrite au bilan immédiatement au-dessous de la situation nette.

4°) Enfin, votre société a utilisé toutes les possibilités offertes par la réglementation fiscale pour le calcul des amortissements et des dotations aux provisions pour hausse des prix et pour investissement.

Elle a bénéficié en 1979 de la déduction fiscale pour investissement à concurrence de 22,8 MF.

Cela étant, les documents sur lesquels vous avez à vous prononcer peuvent s'identifier de la manière suivante :

Bilan :

total	F 9 815 871 240,02
compte d'exploitation générale :	
total	F 31 898 640 456,84
bénéfice d'exploitation	F 1 718 024 034,99
compte de pertes et profits :	
total	F 2 021 718 473,18
bénéfice net	F 199 218 995,92

Le rapport de votre Conseil d'Administration renferme des explications sur les mouvements financiers et sur l'origine des résultats propres à l'exercice écoulé. Nous n'avons pas d'observation à présenter sur son contenu, de même que sur celui des tableaux (résultats financiers, filiales et participations) qui y sont annexés.

En résumé, dans le cadre des travaux qu'il nous a été possible de mener pour le contrôle des comptes de votre société, nous n'avons relevé aucune irrégularité ou inexactitude de nature à altérer le bien-fondé des documents offerts à votre approbation.

Enfin, nous nous sommes assurés que les règles légales relatives au maintien de l'égalité entre les actionnaires et à l'existence des actions de garantie avaient bien été respectées.

En conclusion, nous estimons être à même de certifier la sincérité et la régularité de l'inventaire, du bilan et des comptes de résultats de votre société tels qu'ils sont arrêtés à la date du 31 décembre 1979.

Paris et Boulogne-sur-Seine, le 17 avril 1980

André Amic — Daniel Dudon

Commissaires aux comptes
Membres des Compagnies Régionales de Paris et Versailles

rapport spécial

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu aux articles 103 de la loi du 24 juillet 1966 et 92 du décret du 23 mars 1967 concernant les conventions avec des sociétés présentant avec la vôtre des dirigeants communs et qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après autorisation de votre Conseil d'administration ou qui, déjà approuvées lors d'exercices antérieurs, se sont poursuivies en 1979 (montants exprimés hors taxe).

I. Conventions autorisées en 1979.

1°) Avec la Société Esso Chimie
(Administrateurs concernés : MM. L. Chaperon, M. Kopff et H. Lamaison, ce dernier jusqu'au 12 juin 1979).
– Avenant N° 4 du 16 février 1979 à la convention d'entraide à Port-Jérôme du 4 mai 1976 en vue de répartir les frais de réseau commun d'hydrogène sulfuré (Conseil du 19 janvier 1979).
– Avenants N° 1 et 4 du 4 mai 1979 aux conventions de location des 17 avril 1975 et 17 juin 1970 pour des parcelles de terrains situés à Collonges-au-Mont-d'Or : regroupement de deux baux et indexation du loyer (Conseil du 23 mars 1979).
– Modification des bases de facturation prévues au contrat de vente de produits pétroliers du 6 avril 1970 (Conseils des 19 janvier et 23 mars 1979).
– Avenants N° 4 et 5 du 18 février 1980 à deux conventions de location en date du 25 novembre 1969 pour des terrains dépendant de la raffinerie de Port-Jérôme : loyer porté respectivement à 31.600 F ("Parcelles enclavées") et 1.092.100 F ("Pré-Carré") à compter du 1[er] janvier 1979 (Conseil du 21 septembre 1979).

2°) Avec la Société Esso REP (Administrateur concerné : M. M. Kopff).
– Avenants N° 11 du 31 janvier 1979 et N° 12 du 26 septembre 1979 à la convention d'avances de trésorerie du 27 mars 1969 pour la prolonger jusqu'au 31 décembre 1979 puis 1980, en portant le plafond des avances consenties à Esso S.A.F. de 350 à 500 puis 650 millions de francs à compter respectivement du 1[er] janvier et du 16 août 1979, avec alignement de l'intérêt sur le taux de base bancaire (Conseils des 19 janvier et 21 septembre 1979).
– Cession du 21 décembre 1979 à Esso S.A.F. d'une canalisation reliant la raffinerie d'Ambès aux installations de stockage de la Société des Docks de Pétrole d'Ambès pour le prix symbolique d'un franc (Conseil du 16 novembre 1979).

3°) Avec la Société Worex Distribution
(Administrateur concerné : M. J. Rauzier).
– Contrat du 1[er] octobre 1979 de revendeur grossiste exclusif en carburants et de revendeur libre en fuel domestique à compter du 1[er] juin 1979 (Conseil du 21 septembre 1979).

4°) Avec la Banque de Paris et des Pays-Bas
(Administrateurs concernés : MM. F. Fabre et G. Rambaud).
- Service de l'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 1979. (Conseil du 20 avril 1979).

5°) Avec la Société Esso Europe Incorporated
Administrateurs concernés : M. H. Lamaison jusqu'au 18 juin 1979, M. M. Kopff depuis cette date)
– Modifications des bases de répartition des frais d'Esso Europe dans le cadre de la convention de services du 27 juin 1978, avec effet du 1[er] janvier 1978 (Conseil du 19 janvier 1979). Prestations facturées en 1979 : 21 483 097,50 F.

II. Conventions antérieurement approuvées s'étant poursuivies en 1979.

1°) Avec la Société Esso Chimie.
- Entraide administrative : 7 311 780 F, entraide à Port-Jérôme : 29 757 664,87 F, services rendus par la Direction générale des ventes d'Esso S.A.F. : 249 442 F.
- Avances de trésorerie d'Esso Chimie : 153 064 322,80 F au 31 décembre 1979 ; intérêts supportés pour 1979 : 15 559 397, 75 F.
- Recherches et développement : 2 308 353,50 F.
- Ventes de produits pétroliers et assimilés concernant l'exploitation de Port-Jérôme, par Esso S.A.F. : 1 121 699 930,22 F, par Esso Chimie : 272 989 928,04 F.
- Achats d'additifs pour produits pétroliers à Esso Chimie : 70 971 803,51 F.
- Baux de Marquette-lez-Lille : 48 160 F et de Collonges-au-Mont-d'Or : 154 100 F.
- Prêt en vue de la construction d'une unité de traitements soufrés avec Hoechst France : 9 450 000 F, intérêts perçus pour 1979 : 1 134 000 F.

2°) Avec la Société Esso REP.
– Entraide administrative : 761 347,50 F.
– Achat de pétrole brut : 455 146 532,85 F.
– Achats de condensats provenant des gisements de gaz d'Ucha : 4 493 894,09 F.
– Achat de gaz : 533 723,07 F.
– Avances de trésorerie au 31 décembre 1979 : 533 175 592,85 F ; intérêts supportés en 1979 : 42 522 342,25 F.
– Location de bureaux à Bègles : 326 000 F.

3°) Avec la Société Worex Distribution.
– Prêt de 10 000 000 de F et avances de trésorerie de 64 277 300,04 F au 31 décembre 1979 (plafond de 150 millions) ; intérêts perçus en 1979 : 6 499 968,61 F.
– Entraide administrative : 2 073 519,15 F.
– Bail de locaux à Tours et Strasbourg : 35 000 F.

4°) Avec la Société du Caoutchouc Butyl "SOCABU" (Administrateur concerné : M. L. Chaperon).
– Vente de matières premières à SOCABU : 2 980 847,08 F.
– Location d'un bureau à La Défense : 12 000 F et assistance administrative : 111 435 F.

Par ailleurs, les accords existant entre Esso S.A.F., Esso Chimie et SOCABU pour le fonctionnement du Groupement d'intérêt économique Esso Energie se sont poursuivis en 1979.

Enfin, dans le cadre d'opérations considérées comme courantes et traitées à des conditions normales, votre société a continué de faire appel à un pool bancaire comprenant la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque de l'Union Européenne, aux conseils desquelles siègent des administrateurs communs, pour le financement de navires ou l'obtention de crédits de trésorerie à moyen terme.

Il appartient à votre Assemblée de statuer sur les conventions et opérations relatées dans le présent rapport.

Paris et Boulogne, le 30 mars 1980

André Amic — Daniel Dudon
Commissaires aux comptes
Membres des Compagnies Régionales de Paris et Versailles

les administrateurs d'Esso S.A.F.

Henri Lamaison
Président d'Honneur
54, rue du Ranelagh
75016 Paris

Administrateur de
Esso Chimie.

Michel Kopff
Président-Directeur Général
1, place Chancelier-Adenauer
75016 Paris

Administrateur de :
Esso REP,
Esso Chimie,
Esso Europe Inc.,
Esso Africa Inc.

Louis Chaperon
Administrateur
28, rue Pauline-Borghèse
92200 Neuilly-s/Seine

Président de :
Esso Chimie,
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU).

Francis Fabre
Administrateur
75, rue de Grenelle
75007 Paris

Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.).

Président d'Honneur de :
Chargeurs réunis,
Cie Maritime des Chargeurs Réunis.

Vice-Président de :
Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux.

Administrateur de :
Eurafrance,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas,
Safic-Alcan,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Fiat,
Cie Financière Delmas-Vieljeux,
Club Méditerranée,
Pricel.

Jean Forgeot
Administrateur
80, bd Flandrin
75016 Paris

Président de :
Société Creusot-Loire.

Président d'Honneur de :
Société de Constructions Electromécaniques Jeumont-Schneider.

Vice-Président de :
Schneider S.A.

Administrateur de :
ARBED,
Imprimerie Georges Lang,
Banque de l'Union Européenne,
Publicis,
Chargeurs réunis,
Cie Financière de Creusot-Loire,
Electrorail,
Société des Bains de Mer de Monaco,
Cie Financière de Développement des Entreprises.

Membre du Conseil de Surveillance de :
Talbot.

Gustave Rambaud
Administrateur
31, avenue Georges Mandel
75016 Paris

Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas-Hollande.

Vice-Président de :
Société Pierrefitte-Auby,
Cie Industrielle Chiers-Châtillon,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas.

Administrateur-Directeur Général de :
Omnium de Participations Financières et Industrielles (O.P.F.I.).

Administrateur de :
Paribas-International S.A.,
Banque de Paris et des Pays-Bas-Belgique,
Banque de Paris et des Pays-Bas-Suisse,
Fives-Cail Babcock,
Société Usinor,
Crédit du Nord,
Denain - Nord-Est Longwy,
Cie Industrielle et Financière Babcock-Fives,
Norsk Hydro,
Compagnie Bancaire,
Financière du Ruau,
Cockerill,
Frère-Bourgeois,
COBEPA,
Electrobel.

Jean Rauzier
Administrateur
5, avenue Curie
92370 Chaville

Administrateur de :
Worex Distribution,
Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers.

Membre du Conseil de Surveillance de :
Société A. Petit.